N° 7—10. I—II. JUILLET—DÉCEMBRE 1934

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOLOGIE,
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1935

Publié par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. S. Mikucki, directeur de la Chancellerie de l'Académie.

Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności.
Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego w Krakowie pod zarządem J. Filipowskiego.

BULLETIN INTERNATIONAL DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES ET DES LETTRES.

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.
II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

N° 7—10 Juillet—Décembre 1934

SÉANCES.

I. Classe de philologie.

17 septembre. Mme Willmann-Grabowska H.: Un thème de l'Odyssée dans le Jātaka indien.
Reiss J.: Sextus Empiricus contre les musiciens.

8 octobre. Mańkowski T.: Le style baroque, l'orientalisme et le sarmatisme.
Śledziński S.: L'histoire de la symphonie à Varsovie dans la première moitié de XIX-e siècle (Contribution à l'histoire de la musique en Pologne).

12 novembre. Klinger W.: Une source inexploitée pour servir à l'étude de l'histoire des éphores à Sparte.
Dyboski R.: Une version médiévale anglaise du traité »De re militari« de Végèce.

10 décembre. Strzelecki Wł.: De Naeviano Belli Punici carmine quaestiones selectae.
Kuryłowicz J.: De l'origine du genre grammatical.

Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

25 octobre. Przypkowski T.: Bogdan Lubieniecki.

8 novembre. Przypkowski T.: Christophe Lubieniecki (1659—1729).

22 novembre. Tatarkiewicz W.: Le type propre à Lublin et le type particulier à Kalisz dans l'architecture religieuse du XVII-e siècle.

6 décembre. Szydłowski T.: Les collaborateurs de Wit Stwosz ayant coopéré à l'exécution du maître-autel à l'église de Notre-Dame à Cracovie.
Bukowski M.: L'église paroissiale en bois à Orawka dans l'Orawa (Arva) polonaise et les peintures polychromes dont elle est décorée.

Commission pour les études linguistiques.

9 novembre. Urbańczyk S.: Le manque d'homogénéité dans la langue de la Bible de Szarosz-Patak.

Commission pour l'étude des langues orientales.

2 décembre. Mme Willmann-Grabowska H.: Un vieux thème des fiançailles dans les littératures indoue et grecque.

II. Classe d'histoire et de philosophie.

15 octobre. Bezner J.: La dispersion des prix en Pologne entre 1927 et 1932.
Gołembski W.: La philosophie allemande du siècle des lumières, comme source du transcendalisme. I. L'ontologie de J. M. Tetens. Etude historique et critique.
13 novembre. Stamm E. Les mesures de superficie dans l'ancienne Pologne.
20 décembre. Kot St.: Les liens intelectuels et artistiques entre la Pologne et l'Angleterre à la lumière de sources manuscrites anglaises.

Séances de la Commission pour l'étude de l'anthropologie et de la préhistoire.

10 novembre. Peszczyński J.: Les types morphologiques des garçonnets posnaniens âgés de 7 à 10 ans.
Wrzosek A.: Compte rendu des fouilles entreprises en 1934 dans l'île dite Ostrów Lednicki.
Wrzosek A.: La fréquence des trouvailles d'objets de bronze dans les tombes remontant à la culture lusacienne.
Mmes Borowska C. et Golachowska B.: La capacité des crânes polonais datant du moyen-âge.

Reymann T.: Compte rendu des fouilles exécutées dans le tumulus est de Rosiejów, district de Pińczów.

Séances de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'enseignement et des écoles en Pologne.

29 novembre. Bednarski St. (Abbé): Les propositions des jésuites polonais du XVI-e siècle concérnant la »Ratio studiorum«, à la lumière de documents tirés des archives.

Mlle Bobkowska W.: La correspondance de Metternich concernant l'Université de Cracovie (1820—1829).

Gizbert-Studnicki W.: L'enseignement secret en Lithuanie aprés l'insurrection de 1863.

Résumés.

31. BEDNARSKI ST. (Abbé): **Propozycje jezuitów polskich XVI w. w sprawie Ratio Studiorum w świetle materjałów archiwalnych.** ***(Les propositions des jésuites polonais du XVI-e siècle, concernant la „Ratio Studiorum", à la lumière de documents tirés des archives).*** Séance du 29 novembre 1934.

Le premier projet relatif au plan des études parut en 1586 sous le titre: *Ratio atque institutio studiorum*. Jusqu'à cette époque les jésuites de la province de Pologne s'en tenaient, en ce qui concerne l'organisation de leurs écoles et l'enseignement, aux indications générales des *Constitutiones*, à l'instruction de 1560 intitulée *Ordo studiorum*, aux instructions détaillées destinées aux différents collèges et au droit coutumier en voie de se former. Le manque d'un règlement appliqué dans toutes les écoles, le manque de professeurs bien préparés, enfin l'absence de manuels scolaires, se faisaient cruellement sentir dans l'enseignement, aussi attendait-on avec impatience le plan général des études que la Commission romaine était en train d'élaborer. La première période des travaux sur le plan en question aboutit en 1586 à la publication d'un projet que des commissions spéciales, composées de gens compétents en matière d'enseignement devaient minutieusement examiner dans toutes les provinces de l'Ordre. On créa également en Pologne une commission pareille, composée de 18 membres, cependant ceux-ci ne prenaient pas tous part à ses travaux pendant tout l'espace de temps ou elle déploya son activité. Sur les 18 membres de la commission, il y avait neuf Polonais et autant d'étrangers. Elle siégeait à Wilno depuis octobre 1586 jusqu'à janvier 1587. Les résultats auxquels aboutirent les travaux de la commission furent réunis dans un volumineux

mémoire que l'auteur eut la chance de retrouver dans la *Fondo Gesuitico* ayant constitué auparavant une section des Archives Italiennes de l'Etat, mais restitué à l'Ordre il y a quelques années. Le mémoire fut découvert dans les volumes des *Collegia,* fascicule 160, cahier in 4-o. Il est relié dans du parchemin et comprend 90 pages couvertes d'une écriture très fine. Cette heureuse trouvaille est un document aussi intéressant que précieux pour l'étude de l'historie de l'enseignement en Pologne.

Le contenu du mémoire est adapté à celui du projet qui comprend deux parties. La première partie d'un caractère théorique, intitulée *De delectu opinionum*, traite des principes essentiels sur lesquels doit reposer la liberté d'opinion des professeurs de théologie et nous entretient du rapport avec la doctrine théologique de saint Thomas. Quant à la seconde, elle contient des dispositions détaillées relatives au plan des études.

La première partie du projet se heurta à l'opposition énergique de la commission siégeant en Pologne; en effet ses membres se déclarèrent partisans de la plus grande liberté d'opinion à accorder aux professeurs de théologie, à condition évidemment de ne pas dépasser les limites imposées par le dogme; ils réclamaient ensuite que la théologie de l'Ordre ne fût pas trop étroitement liée au thomisme.

Dans la deuxième partie, la commission propose également d'apporter de nombreux changements dont quelques uns d'une très grande importance, cependant ces propositions intéressent surtout les études théologiques et philosophiques; elles concernent moins les humanités, dans lesquelles la province récemment créée en Pologne n'avait pas encore acquis suffisamment d'expérience. Au lieu de la méthode universellement appliquée à cette époque, consistant à commenter la *Somme*, la commission aurait préféré des traités sur différentes questions théologiques, aussi son projet devance-t-il d'un siècle et demi le développement de la théologie. Elle se déclare pour une étude bien plus approfondie de l'Ecriture sainte et de la théologie positive et croit indispensable de créer une commission de spécialistes chargés de composer des manuels pour toutes les branches de l'enseignement. Avant que cette oeuvre soit accomplie, elle s'oppose à la défense de dicter les cours de théologie et de philosophie, car

cette méthode lui paraît indispensable tant que les élèves ne possèdent pas de livres contenant les textes. Enfin elle réclame des vacances pour tous les degrés de l'enseignement.

Parmi les nombreuses réflexions critiques consacrées à l'étude des humanités, il nous faut mentionner le fait que la commission recommande de supprimer la règle relative à l'emploi obligatoire du latin dans la vie quotidienne des jésuites occupés dans les provinces septentrionales de l'Ordre. Elle est d'avis que, dans ces provinces, on doit connaître également la langue du pays et que l'emploi obligatoire du latin dans le langage courant est plutôt nécessaire aux provinces de langue romane, car on n'y parle pas bien le latin. On trouve dans les annexes des projets détaillés en rapport avec la façon d'enseigner la grammaire, l'analyse d'un auteur et les devoirs dans les écoles secondaires.

Les remarques et objections formulées par les différentes provinces de l'Ordre furent soigneusement examinées et c'est en s'appuyant sur ces observations qu'on publia en 1591 un nouveau projet de la *Ratio studiorum* qui à son tour devait être soumis à l'examen et, qu'à titre d'essai, on se proposait d'appliquer dans l'enseignement. La comparaison du mémoire polonais avec le nouveau projet nous apprend qu'on tint compte d'un certain nombre d'objections présentées par la commission polonaise et qu'on se conforma soit entièrement, soit en partie aux désirs qu'elle avait exprimés. Par contre, on passa outre sur le postulatum consistant à rompre avec le système des commentaires.

Le second projet paru en 1591 fut également discuté par une autre commission qui siégeait à Wilno comme la première. Nous ne connaissons que dans les grands traits le point de vue auquel s'est placée la commission qui se prononçait en principe pour le projet mais souhaitait une nouvelle rédaction de celui-ci, afin que le plan des études devînt plus clair et plus concis. On fit encore de nombreuses restrictions d'une moindre importance dont la rédaction définitive de la *Ratio studiorum* publiée en 1599, a également tenu compte en partie.

Les événements qui se sont déroulés entre la publication du premier projet et celle du plan des études définitivement adopté, ont été présentés la première fois à la lumière du mémoire déjà mentionné et de la correspondence contemporaine. Cette descrip-

tion ne perd pas de vue le fond sur lequel se dessine l'histoire du projet de la *Ratio studiorum* et s'appuie sur la comparaison avec les mémoires rédigés dans d'autres provinces, surtout dans les provinces allemandes de l'Ordre[1].

---

32. BOBKOWSKA W.: **Korespondencja Metternicha w sprawie Uniwersytetu Krakowskiego, 1820—1830.** ***(Metternichs Korrespondenz die Krakauer Universität betreffend. 1820—1830).*** Séance du 29 novembre 1934.

Die Korrespondenz Metternichs — eines der drei Konservatoren der Jagellonischen Universität — mit verschiedenen Personen, von denen in den Jahren 1820—1830 das Los der Universität abhängig war, bildet nicht nur einen Abschnitt der Geschichte dieser Anstalt, sondern auch gleichzeitig einen Beleg für die Schulpolitik, die nach der Karlsbader Konferenz 1819 von den reaktionären Regierungen angestrebt wurde.

Den beträchtlichsten Teil der Materialien bildet der Briefwechsel Metternichs mit dem Grafen Stanislaus Wodzicki, Präsidenten der Freistadt und dem Grafen Novossilzoff, dem Konservator der Universität russischerseits. Sie umfassen ferner die Korrespondenz Metternichs mit dem Grafen Załuski, Kurator der Universität seit 1826, einige Briefe des Rektors Litwiński und der Universitätsprofessoren, einen Notenaustausch mit dem russischen Minister des Äußeren Capo d'Istria und dem Gesandten Golowkin, endlich einige Berichte der Staatskanzlei an den Kanzler. Die Korrespondenz mit dem Präsidenten ist mehr auf Krakau selbst gerichtet, die mit Novossilzoff hat mehr allgemeinen Charakter und spiegelt die Tendenzen der russischen Schulpolitik und ihres Vertreters Novossilzoff in den polnischen u. lithauischen Provinzen wider. Den Brennpunkt der ganzen Korrespondenz bildet der Kampf um die Universitätsstatuten.

Die Organisationskommission der drei Schutzhöfe hatte in ihren Arbeiten an der Entwicklung der Konstitutionsakte der Freistadt in den Jahren 1815—1818 auch die Verfassung neuer Universitäts-

[1] Ce rapport a été publié tout entier dans *Przegląd Powszechny*, 1935, mois janvier — février.

statuten betreut und ihre letzte Fassung dem Vertreter Preußens, Reibnitz, anvertraut. In Bezug auf ihre historischen Rechte wurde der Autonomie der Universität ein weites Gebiet eingeräumt. Als Beschützer ihrer Privilegien wurden von dem Universitätsrate drei Konservatoren (Metternich, Novossilzoff u. Anton Radziwiłł) erwählt. Die Edukations-Direktion des Fürstentums Warschau wurde durch den Hohen Rat der Universität, der aus Vertretern aller Behörden zusammengesetzt war, ersetzt. Er hatte das Recht, Veränderungen in den Statuten vorzunehmen. Dem regierenden Senate, als oberster politischer Behörde, wurde nur die Ingerenz in die ökonomischen Angelegenheiten der Universität und die Kenntnisnahme der durchgeführten Wahlen eingeräumt.

Diese Beeinträchtigung der Rechte des Senats und die wichtige Rolle, welche den Professoren, als der geistigen Elite der Freistadt in der Organisationskommission, der Volksvertretung, im Senate, in den Gerichten und Verwaltungsämtern der kleinen Republik zuteil wurde, erregte den Unwillen des Präsidenten. Er suchte einen Anhaltspunkt, um die Karlsbader Beschlüsse von 1819 in die Universität einzuführen, die Statuten abzuschaffen, die Professoren aus der Repräsentantenkammer und den Staatsämtern zu entfernen und die Vorrechte des Senats, als oberster politischer Behörde, im Schulwesen geltend zu machen. Unruhen, die wegen unverschuldeter Verhaftung eines ihrer Kameraden unter den Lyzealschülern — nicht Universitätshörern — ausgebrochen waren, wurden vom Präsidenten zu einer »drohenden Revolte« der Jugend gestempelt und es wurde bei den Konservatoren um eine Suspension der Statuten angesucht.

Wodzicki übersandte eine tendenziöse Beschreibung der Ereignisse an den Konservator Novossilzoff gerade vor der Ankunft Kaiser Alexanders zur Parlamentsitzung in Warszawa und gab so dem ausgesprochenen Feinde der polnischen Konstitutionsrechte die Waffen in die Hand, um in dem Kaiser das Mißtrauen gegen die den Polen eingeräumten Freiheiten, das durch das Auftreten der Opposition im Parlamente, durch das feindliche Gebaren der Jugend gegen die Zensurmaßregeln, endlich durch ein Bittgesuch der Bischöfe gegen die Verordnungen des Kultusministers Potocki und gegen die Freimaurerei erregt ward, zu verstärken.

Mitte Oktober begab sich der Kaiser von Warszawa zum Kongreß nach Troppau, welcher im Jänner 1821 nach Laibach verlegt

wurde und bis Mai seine Beratungen hielt. Diese Monate, in denen Alexander in stetem Meinungsaustausch mit Metternich stand, bezeichnen den Wendepunkt in der Gesinung des Kaisers — aus einem Liberalen wird er zum Reaktionär. Zu den von den Historikern genannten Tatsachen, die dieser Umwandlung zu Grunde liegen, gesellt sich noch die Krakauer Angelegenheit, die gewiß nicht belanglos ist, wenn man bedenkt, daß der Kaiser selbst an die konstitutionellen Freiheiten dieser kleinen Republik Hand angelegt und sie gewissermaßen für sie erkämpft hatte. Gewiß war es für Metternich, der es sich zur Aufgabe gemacht hatte, den Kaiser für seine Denkweise zu gewinnen und ihm die Folgen seiner liberalen Einrichtungen in den polnischen Landesteilen als ein gefährliches Verfahren vorzuhalten, sehr erwünscht, als er vor der Ankunft Alexanders in Troppau das Sendschreiben Wodzickis vom 10. Oktober und dasjenige Novossilzoffs vom 18. desselben M. erhielt, wo die Revolte der Schuljugend in den krassesten Farben als ein Ergebnis der liberalen Universitätsstatuten dargestellt und die Abschaffung derselben beantragt wurde. Die von Novossilzoff in Krakau veranstalteten Provokationen boten auch fernerhin Stoff genug für die düsteren Berichte Wodzickis, die hier, in Troppau und Laibach, mit den Nachrichten von der Revolte in den russischen Regimentern sowie dem freiheitlichen Ringen in Italien und Griechenland zusammentrafen. Das diplomatische Spiel Metternichs hatte den Erfolg, daß Alexander von Troppau aus den liberalen Minister für Kultus und Unterricht, Grafen Stanislaus Potocki in Warszawa, seines Amtes entsetzte, an seine Stelle den Reaktionär Grafen Stanislaus Grabowski ernannte und daß er im März 1821 durch seinen Minister des Äußeren, Grafen Capo d'Istria, Metternich wiederholt auffordern ließ, an die Aufhebung der Krakauer Universitätsstatuten mit Hand anzulegen und dem regierenden Senate die Vollmacht zu Maßregeln zu erteilen, die den revolutionären Unruhen vorbeugen würden.

Unter diesen Umständen knüpft Metternich seine Korrespondenz mit dem Grafen Wodzicki an, der vor ihm seine umfangreichen reaktionären Reformpläne entrollt, die in ihrem Endergebnis darauf abzielen, die Jugendbildung in die Hände der Geistlichkeit, besonders des durch die Freimaurerei niedergedrückten Jesuitenordens auszuliefern. Er sucht in Metternichs

Zustimmung eine Stütze für die durch den Senat widerrechtlich vorgenommene Suspendierung des Rektors und für die im Widerspruch mit der Konstitution stehenden Statutenänderungen, zu deren Vollzieher er den Professor der Astronomie in Wilno Jan Śniadecki empfiehlt. Gleichzeitig wird der Kanzler mit Sendschreiben des Rektors, der Universitätsprofessoren, der juridischen Fakultät bestürmt, die alle bei ihm, als Wahrer ihrer Privilegien, Abhilfe suchen gegen die willkürlichen Verordnungen des Senats, der sie ihrer durch die Konstitution verbürgten politischen Rechte zu berauben trachtet.

Metternich, der der vom Senate eingeschlagenen Richtung willfährt, den Vorwurf einer Verletzung der Legitimität jedoch von sich gerne fernhält, beantwortet erst jetzt, nach Ablauf eines Jahres, das Schreiben Novossilzoffs und überläßt ihm die Entscheidung sowohl in den schwierigen persönlichen Angelegenheiten als auch in den Statutenreformen.

Im regen Briefwechsel gilt es Wege und Mittel zu finden, durch die sich die Konstitutionsakte geschickt umgehen ließe. Novossilzoff und das an seiner Seite in Warszawa wirkende Reformkomitee, mit J. K. Szaniawski an der Spitze, finden in jeder peinlichen Lage einen Ausweg. Anstatt der vom regierenden Senate ausgefertigten Statuten, übersendet Novossilzoff seine eigenen, die viel radikaler auf eine Monarchisierung der Universität abzielen, sie vom mittelalterlichen Moder befreien und die Jugend vom Eigendünkel und leeren Wahnideen heilen sollen. Die Epuration der Professoren soll einem Direktor übertragen werden — einem Manne von hoher Geburt — ja keinem Professor. Die erste Bedingung für seine Ernennung ist seine »pureté des principes«, somit entfällt die Kandidatur Śniadeckis.

Erstaunlich ist die Meinungsgleichheit beider Staatsmänner. Zwar regen sich bisweilen leise Bedenken bei allzu kraß betonten Statutenartikeln, aber die werden nur so nebenan, als Anhang, dem Briefe des Kanzlers beigefügt. In den Briefen selbst gilt es vielmehr zu erörtern, ob der Oberpolizmeister der Universität Direktor oder Kurator zu benennen sei, denn das mittelalterliche Rector Magnificus muß verschwinden, um in der Jugend keine falschen Meinungen aufkommen zu lassen. Man ist vollkommen darüber einig, daß ein längeres Interim der Univer-

sität durchaus keinen Schaden bringen, ja vielmehr von Nutzen für sie sein dürfte, da die Professoren und Hörer sich dadurch an ihre Dependenz von der Regierung gewöhnen würden und die Aufnahme der neuen Statuten dadurch erleichtert wäre.

Als dann im Oktober 1822 Novossilzoff dem Kanzler seine fertigen, auf Grund der in Warszawa eingesetzten Kuratorialbehörde ausgearbeiteten Universitätsstatuten vorlegt und zum Kurator von Krakau den Grafen Załuski, Flügeladjutanten des Zaren, vorschlägt, verstummt Metternich. Die Krakauer Angelegenheit hat für ihn das Interesse verloren, nachdem er sein Ziel — die Entsetzung vom Amte des Grafen Capo d'Istria, dessen Einwirkung auf Alexander er andererorts der des Fürsten Czartoryski gleichstellt, erreicht hat. Der Aktenbund wird an Gentz verwiesen und ad acta gelegt. Novossilzoffs Antwort ist die Verschärfung des Verbots für die Jugend aus dem Königreich Polen in Krakau zu studieren. Die Widerspenstigen werden durch Dragonaden zum Gehorsam gezwungen. Es ist dies seine letzte Verfügung an Krakau vor seiner Reise nach Wilno, wo er 1823—1824 sein blutiges Gericht über die Schulkinder und Schuljugend hält.

Erst im Laufe des Jahres 1825 sucht Metternich wieder Fühlung mit ihm durch den Freiherrn von Bombelles, der seine Zustimmung zu den Statuten und der Ernennung Załuskis vermittelt. Novossilzoff fühlt sich geschmeichelt und ermangelt nicht, dem Kanzler mit einer gewissen Genugtuung seine russischerseits genehmigte Schulreform für Lithauen vorzulegen.

Vielleicht kann zu den Faktoren, die die Stellungsnahme Metternichs in der Krakauer Angelegenheit beeinflußten, auch ein Brief Theophil Załuskis, des Vaters des Kurators, von 1826 gezählt werden, der den Anfang einer ganzen Reihe von Briefen von Vater und Sohn bildet, in denen beide beim mächtigen Konservator um Beistand im Kampfe bitten, den der Kurator wegen Einführung der unveränderten Statuten Novossilzoffs und der Epuration des Lehrkörpers mit dem Senate führt. Ihre Bitten finden meistens stillschweigende Genehmigung des Kanzlers, obgleich der erfahrene Politiker und Diplomat es nicht unterläßt, dem energischen Kurator Mäßigung zu predigen und ihm vorzuhalten, daß man durch Diskussion und Überredung die Opponenten sich

gefügig machen könne, und daß man die individuellen Interessen soweit wahren müsse, als sie nicht im Widerspruch mit den sich gesetzten Zielen stehen.

---

33. DYBOSKI R.: **O średniowiecznej angielskiej wersji »De re militari« Vegetiusa.** ***(On a Middle English Verse Paraphrase of Flavius Vegetius Renatus' »De re militari«).*** Séance du 12 novembre 1934.

The late Middle English metrical version of Vegetius' »De re militari« which is the subject of the present paper, is a text hitherto unedited; it has been submitted for publication to the Early English Text Society. The edition will be the joint work of R. Dyboski and M. Z. Arend, the later having supplemented the introduction by a detailed study of the language and the versification of the poem, as well as worked out the second half of the notes, and completed and revised the glossary.

Flavius Vegetius Renatus wrote his prose treatise in five books »De re militari« during the second half of the fourth century A. D., probably after the first invasion of the Huns in 375. But the account it gives of the military organisation of Rome represents rather an earlier state of affairs, such as existed under the early Emperors, in the first or socond century of the Christian era. Perhaps it was that earlier state of things which the author wished to see revived, in view of the domestic and foreign dangers besetting the Empire in his own day.

In the middle ages, Vegetius remained a great authority in spite of the utterly changed conditions of warfare, and there was even a marked revival of interest in him in the later centuries of the medieval period. And he was not merely an object of study for scholars, but we have evidence of his book being consulted by military leaders, especially on appliances and methods to be used in besieging fortified places.

The book was translated into old French prose by Jean de Meun (the continuator of the *Roman de la Rose*), and again, a century later, by Jean de Vignai. In England, that indefatigable XIV-th century translator, John Trevisa, produced a prose version, to be followed by another translation into prose even in the Elizabethan age, that by John Sadler in 1572.

The rhymed version which is our present subject, is preserved in three MSS.: one at Pembroke College, Cambridge; one in the Ashmolean Collection of the Bodleian at Oxford; and one in the Cottonian Collection in the British Museum. Of these, the Pembroke MS. is patently the oldest, as it contains allusions to King »Harry« (Henry VI), while the other MSS. replace the name by that of Edward IV, his antagonist and successor; they also lack the leaves containing the writer's digressions on certain events in the Wars of the Roses. Otherwise, the differences between the three MSS. are insignificant.

A clue to the *date* of the version is afforded by the *proëm* of 88 lines, which contains a description of a triumphant entry of King Henry VI into London, and of the subsequent presentation of the book to the King by the author. Among the different state entries of the reign the one most closely fitting the particulars in the poem would seem to be that of March 25, 1458, on the occasion of a temporary reconciliation between the York and Lancaster factions. The »love-day« then celebrated, and described by the poet, is defined by him as taking place on the »Calends of March«, which, however, in the light of the more exact wording of a Latin headline, must be taken to mean the *Calends* or first day of the new year 1458, falling on Lady Day (March 25) according to the »Marian computation« in force in England till 1751.

There is a later, separate *prologue to book III* of the work — about 50 lines — showing the author to have continued his labours ander the adverse conditions of renewed civil strife. In this prologue, the outstanding figures in the opposed camps of the Red and the White Rose are designated not by their names, but by the badges worn by their adherents, or by the supporters of their coats of arms. The explanation of these symbols is facilitated by similar allusions in several political poems of the period (printed in Thomas Wright's collection) and in a ballad included in Bishop Percy's *Reliques.* King Henry VI himself is designated by the antelope or by the panther (these being supporters of his shield); his adversary, the Duke of York and the Duke's sons, by the »golden eagle« and his eaglets (a symbol repeatedly alluded to in Shakespeare's trilogy: *Henry VI*, pt III, act I, sc. 1, l. 268; act II, sc. 1, l. 191; act V, sc. 2, l. 12);

Warwick the King-maker, of course, by the bear, which, with the ragged staff, appears in his coat of arms; and John Mowbray, Duke of Norfolk, by the white lion. The situation thus allegorically described is, to all appearance, that after the Yorkist defeat at Ludiford and before the death of the Duke of York in the battle of Wakefield, in 1459. The first battle of St. Alban's in 1455, and the appearance of a great comet (probably Halley's in 1456) are mentioned in other places of the poem. A prophetic vision of an ultimate discomfiture of the House of York in a sea-fight, placed at the end of the poem (and related partly in the present tense), was belied by the real events — the final overthrow of the House of Lancaster — which evidently occurred after the completion of the work. The *author* himself, obviously a devoted Lancastrian, was, as he tells us, a parish priest at Calais, and had to suffer from exile and poverty when the Earl of Warwick ruled the town on behalf of the Yorkists.

The *language* of the poem is later XV-th century London English, in its state of transition from late Middle to early Modern English. The traditional, Chaucerian freedom in the use of the final *-ë* for the sake of rhythm is still largely preserved as an archaism; but the *-ë* never appears before a vowel, as it sometimes does in Chaucer.

The *diction*, witk its arid stretches of crudest Latinisms, gives evidence of the translator's unsuccessful struggle with Latin military terminology. He even occasionally coins false Latin words; some coinages of his, such as *aquiler* or *cornicler*, are anglicised into *egilleꝛ* and *hornycler* by a glossator. When an attempt is made to render a particularly familiar Latin term — such as *castra* — by English expressions, the point is often missed, as it is by the five different renderings *(fortress*, *strength*, *strength of hosteying*, *bastilys*, *castellinge)* in the present instance. Deliberate transmutation of antique into medieval colouring takes place when the Roman *tirones* and *signati* are called »bachelors« and »knights«, or when Vegetius' requirements of *genus* and *mores* in a soldier are exalted into the *noble birth* and the *land and fee* of a medieval knight; or, finally, when *Sir Vulturne* and *Duke Favonius* are introduced, to parallel Chaucer's *Duke Theseus* or *Daun Phoebus.*

The *contents* of Vegetius' treatise are reproduced, not as in the case of Jean de Meun, with an abundance of digression, comment, and anecdote, but on the contrary, with monotonously faithful adhesion to the original, except for the inevitable introduction of artillery in the passages about ballistic engines, and for spirited expansions of the descriptions of a storm at sea and a naval battle towards the end of the work.

The *metre* is the seven-line »rhyme royal« stanza of Chaucer, except for the prologue, which is written in eight-line stanzas with the rhyme scheme *ab ab bc bc*, and with elaborate »rhyme concatenation« between the last line of each stanza and the first of the following. The versification is very regular, the rhymes are generally correct, and there is occasionally felicitous use of the added ornament of alliteration, as in the line: *Mankyndys lyf is militatioun.*

The *archaic character* both of the verse, which imitates Chaucer, and the diction, which makes use of the fuller word forms of the XIV-th century, are perhaps an outward expression of the author's longing for the »good old days« of chivalry in the midst of the wreckage of the medieval order, which he was witnessing; this is perhaps also indicated by his giving this paraphrase of a Roman author the slightly misleading and typically medieval title *Of Knyghthode and Bataile.* As a matter of fact, he is in this very respect not unlike Vegetius himself, who, among the decay of the Imperial Roman world, longed for a return of the institutions of the early Empire. It is surely significant that Vegetius' opening words *Antiquis temporibus mos fuit...* frequently recur in this English version, as a sort of burden, in the form:

In old tymes it was guise among the wise.

---

34. GIZBERT-STUDNICKI W.: **Tajne nauczanie na Litwie po roku 1863.** ***(L'enseignement secret en Lithuanie après l'année 1863).*** Séance du 29 novembre 1934.

L'auteur a présenté une étude sur l'enseignement secret en Lithuanie qui, après 1863, prit une très grande extension dans le peuple habitant les six anciens gouvernements russes, soumis à l'administration du gouverneur-général de Wilno.

Désirant se procurer les matériaux nécessaires, il fit des recherches dans les archives de Wilno, attachées aux anciens services russes. Ces recherches s'étendaient à la chancellerie du gouverneur-général, aux bureaux de la gendarmerie et à ceux du service de l'enseignement. Tous ces bureaux et services, sans excepter le service de l'enseignement créé ultérieurement par Nowosiltzoff, poursuivaient des buts politiques, aussi leur archives étaient-elles inaccesibles aux Polonais et aux historiens soucieux d'impartialité.

En dehors des différentes archives à Wilno où l'on trouve également la correspondance secrète avec les autorités centrales de St. Pétersbourg, l'auteur a encore puisé dans les publications officielles, surtout dans celles du Ministère de l'Instruction Publique. Toutes ces publications sont aujourd'hui très recherchées, à cause de leur rareté, par les bibliographes en Pologne.

L'auteur s'occupe de l'époque du tsar Nicolas I-er pour montrer comment, en inaugurant le système d'unification et de russification, les autorités commencèrent par russifier les provinces annexées après le premier partage, soit les gouvernements de Witebsk et de Mohilew, appelés blancs-ruthènes. On commbattait systématiquement les sentiments polonais fortement ancrés dans l'âme de la population vivant dans cette région, l'enseignement fut russifié, la langue polonaise bannie de l'administration et des tribunaux, enfin le statut lithuanien sur lé quel s'appuyait la législation du pays, fut révoqué. La grande masse du peuple n'éprouvait pas le besoin de créer des écoles polonaises secrètes pour contrebalancer l'influence de l'enseignement officiel russifié, vu que sous le règne de Nicolas I-er les populations rurales assujetties à la corvée ne comprenaient pas encore l'utilité de l'instruction. Ce n'est que depuis l'avènement au trône d'Alexandre II qui, après la guerre de Crimée, se vit obligé d'introduire des »reformes« dans ses Etats, que surgit non seulement la nécessité de réformer la situation des paysans, mais que se présenta le besoin urgent de s'occuper de l'instruction du peuple. Il fallait bien instruire les gens, auxquels le projet d'abolir le régime de la corvée promettait de donner la liberté individuelle.

Les grands propriétaires fonciers de nationalité polonaise prirent l'initiative et devancèrent la noblesse des autres parties de

l'Empire, en lottisant les paysans de terre, immédiatement avant l'entrée en vigueur des réformes liées à l'abolissement de la corvée. Profitant au début du nouveau règne d'un régime politique un peu moins brutal pour les Polonais, ils furent les premiers à fonder une quantité d'écoles dans les campagnes. C'est alors que les grands propriétaires polonais commencèrent à rivaliser avec le gouvernement russe dans la fondation d'écoles et cette activité s'étendit jusqu'au moment où éclata l'insurrection de janvier 1863. L'enseignement polonais l'emportait déjà, mais cet état de choses ne dura pas longtemps, car, la veille de l'insurrection, le gouverneur-général Nazimow lança deux circulaires (23 décembre vieux style 1862 et 9 (21) janvier 1863) dont la pointe était dirigée contre les écoles polonaises.

Pendant l'insurection les Polonais ne pouvaient se livrer avec autant d'ardeur à la propagation de l'enseignement, surtout parce que Murawiew faisait son possible pour paralyser leurs efforts. Le 1-er (13) janvier 1864 il lança la fameuse circulaire nº 2 devenue historique depuis, par laquelle il déclarait une guerre implacable à l'enseignement polonais. En dépit de toutes les législations du monde il considère comme »délit« »la propagation d'abécédaires polonais«, et frappe d'amendes draconiennes s'élevant jusqu'à 600 roubles les propriétaires fonciers qui s'en seraient rendu coupables, tandis que les instituteurs sont passibles d'une amende de 100 roubles; enfin il menace les uns et les autres »d'arrestation et de détention jusqu'au moment où les autorités prendront les mesures nécessaires«, euphémisme par lequel il faut entendre la déportation.

L'enseignement polonais ne pouvait pas se développer clandestinement sur une grande échelle à l'époque de Murawiew, cependant déjà en 1866 nous trouvons dans la chancellerie du curateur de la section scolaire un dossier portant le titre: »Sur la fermeture des écoles clandestines et sur la défense d'enseigner faite à certaines personnes«. C'est également depuis 1866 que dans les archives décomplétées de la direction de la gendarmerie, on recontre des actes intitulés: *O otkrytii obuczenija polskoi gramotě.* (»Sur la découverte de l'enseignement illicite consistant à faire apprendre à lire en polonais«).

En 1877, le tsar qui faisait la guerre à la Turquie »pour défendre les Slaves opprimés«, fut très impressioné par le rapport

du chef du III-e Bureau où l'on lisait que dans le territoire du curatorium scolaire de Wilno on découvrait environ 200 écoles polonaises secrètes tous les ans. L'empereur attacha beaucoup d'importance à ces renseignements, aussi les autorités à St. Pétersbourg ayant interpellé à ce sujet le gouverneur-général, celui-ci délégua-t-il en province des fonctionnaires chargés de se renseigner sur les lieux sur l'enseignement secret et de soumettre un rapport au gouvernement central. Voici ce que nous y lisons: »Il n'existe pas d'écoles clandestines dûment (»prawilno«) organisées, qui poursuivraient des buts contraires aux intérêts de l'Etat et propageraient des idées dangereuses. Cependant en hiver, quand les jeunes campagnards ne travaillent pas dans les champs, des personnes n'ayant pas l'autorisation d'enseigner apprennent à lire presque partout (sic). Des soldats hors de service (sic), des gens sans occupation définie, des paysans sachant lire, le personnel desservant les églises, surveillé par des prêtres catholiques, toutes ces personnes se chargent d'enseigner. Les gens qui s'occupent d'apprendre à lire, réunissent chez eux les jeunes villageois tantôt un à un, tantôt en groupes«.

Quoique les méthodes les plus répandues appliquées dans l'enseignement secret, telles que les décrivent les rapports de la gendarmerie (n⁰ 12, année 1877) n'eussent pas poursuivi un but politique et que les paysans eusent spontanément organisé les leçons dont ils comprenaient le besoin, le fait d'apprendre à lire et à écrire en polonais suffisait pour que le gouvernement russe le considérât comme nuisible et dangereux à l'Etat, aussi longtemps que le régime tsariste s'est maintenu dans les provinces annexées.

L'auteur décrit les moyens appliqués par le gouvernement russe entre 1863 et 1905 pour détruire et anéantir l'enseignement polonais clandestin, et nous dit comment ses efforts échouèrent quoiqu'on n'eût pas hésité entre les mesures à prendre pour l'exterminer. En effet, les peines administratives alternaient avec les peines judiciaires puis, après avoir appliqué celles-ci, on revint à celles-là. Le gouvernement avait même publié en 1892 une instruction relative aux peines administratives à infliger pour avoir enseigné clandestinement, cependant il la retira en 1905.

Quiqu'on on eût systématiquement fondé des écoles russes depuis trente ans, le nombre des personnes sachant lire en po-

lonais était supérieur (en pour cent) à celui des gens lisant en russe. Une statistique comprenant l'ensemble du pays annexé fait défaut, car le gouvernement russe rangeait dans la catégorie des illétrés tous ceux qui ne lisaient pas en russe. Les chiffres réunis dans la monographie du statisticien russe Gukowski sur le district de Brasław (*Nowoaleksandrowskij uyezd,* Kowno 1895), nous renseignent heureusement sur le rôle que l'enseignement secret à domicile à joué dans une partie de notre pays et dans quelle mesure il a contribué à propager l'instruction dans le peuple. Les chiffres en question intéressent le territoire confinant aujourd'hui à la Lithuanie et à la Lettonie, notamment les anciennes communes de Brasław, Krasnogóra, Rymszany et Smołowy, situées aujourd'hui dans le palatinat de Wilno, mais ayant fait partie autrefois du gouvernement de Kowno. Nous apprenons ainsi que sur 5701 personnes sachant lire dans les communes de Brasław, Krasnogóra, Rymszany et Smołowy, il y en avait 807 qui lisaient en russe (14%) tandis que 4894 soit 86% savaient lire en polonais.

---

35. GOŁEMBSKI WŁ.: **Niemiecka filozofja oświecenia jako źródło transcendentalizmu. I. Ontologja J. M. Tetensa.** ***(Die deutsche Aufklärungsphilosophie als Quelle des Transzendentalismus. I. Ontologie J. M. Tetens'. Ein historisch-kritisches Studium).*** Séance du 15 octobre 1934.

Die Philosophie der deutschen Aufklärung ist keine einfache Erscheinung. Die Mehrheit der deutschen Philosophen dieses Zeitalters unterliegt ganz den aufklärerischen Ideen des Abendlandes, folgt demnach blindlings und passiv entweder Descartes oder auch den englischen Empirikern verschiedener Färbung, wie Locke, Newton, Hume, Reid. Diese deutschen Philosophen, von den Rationalisten angefangen bis zu den Anhängern der populären Philosophie, sollten gemeinsam mit den Aufklärungsphilosophen des Abendlandes behandelt werden, man darf ihnen keine originellen Errungenschaften auf dem Gebiete der Philosophie zuschreiben.

Die andere Gruppe hingegen, die die Überlieferungen Leibniz' und Wolffs fortsetzt, unterliegt nicht bis in das Innerste den

Einwirkungen der Aufklärungsidee des Westens, nimmt gerne neue Anregungen aus England oder Frankreich an, gestaltet sie aber selbständig in ihrem Geiste um und bereitet eine neue Ausdrucksform des deutschen Genius vor: den philosophischen Transzendentalismus. Dieser zweiten Gruppe gehörten viele Schüler Wolffs an, zu ihr zählten auch Baumgarten, Eschenbach, Tetens, in der ersten Phase seines philosophischen Schaffens auch Kant und viele andere.

Eine eingehende Verfolgung der Umgestaltung der abendländischen Ideen in dem Geiste solcher Denker, wie Baumgarten und Tetens, wird uns zunächst das ursprüngliche Antlitz der deutschen Aufklärung zeigen, das bisher durch die allgemein europäischen Aufklärungsideen überhaupt verdeckt war, ferner vermittelt sie uns das wirkliche und wesentliche Verstehen des Transzendentalismus, der in fertiger Form von Kant in seiner kritischen Schaffensperiode ausgedrückt und in der nachkantischen idealistischen und romantischen Philosophie allseitig entwickelt wurde.

Um die oben gestellte Aufgabe lösen zu können, war es angezeigt, zuerst die wichtigsten Ideen der Aufklärungsphilosophie kurz zusammenzufassen, und ferner zu beweisen, welchen Umarbeitungen, Umgestaltungen, originellen Ergänzungen diese in dem Geiste Baumgartens, Tetens', Kants unterzogen worden waren, um den transzendentalen Charakter und Sinn zu erlangen.

Dies sind kurz die wichtigsten Ideen, für welche die ganze Aufklärung begeistert war. Man wandte sich von den starren metaphysischen Systemen ab und der reichen Wirklichkeit der Erfahrung zu. Auf den Trümmern der früheren Theologie, Kosmologie und metaphysischen Psychologie entwickeln sich Physik und empirische Psychologie. Dann folgt, ähnlich wie in der griechischen Aufklärung, die Umkehr zum Menschen und den menschlichen Dingen, es erscheinen lebhafte Diskussionen über Erziehung, soziale und rechtliche Verfassung, über wirtschaftliche Probleme, Befreiung und Emanzipation des Gefühlslebens, es erfolgt die Sprengung allerlei theoretischer und praktischer Fesseln, Abneigung gegen starre Mechanistik, und Begeisterung für reiche und schöpferische Dynamik, Entzücken und Freude über die Aufhebung aller Unterschiede und Subtilitäten um des Einfachen, Unmittelbaren willen, z. B. des Common sense, der poli-

tischen oder kosmopolitischen Gleichheit, der Empfindungen als den einzigen, einfachsten und allen gemeinsamen Elementen des inneren Lebens und sogar der ganzen Wirklichkeit, Abneigung gegen alle metaphysischen Beweisführungen, und Vorliebe und Neigung für die naturalistischen Theorien, wie z. B. in der Anthropologie, Kosmologie, in den Sprachproblemen... Die Wahrheit verliert ihre Autonomie und tritt nun nicht mehr in den Dienst der Theologie, sondern des individuellen, sozialen oder Gattungslebens, mit einem Wort: das von allen Trieben erzitternde und in allen Empfindungen schillernde Leben empört sich gegen die starren Schranken des Verstandes, des Systems, des Rechtes.

Und nun wollen wir fragen: welch neues Gärungselement trägt in das Leben dieser Ideen die originelle deutsche Denkungsart solcher Philosophen, wie Leibniz, Wolff, Baumgarten, Tetens, Kant hinein?

Die Werkbank, auf welcher Tetens die Ideen Lockes, Humes, Newtons umschmiedet, ist seine Abhandlung aus dem Jabre 1775 u. d. T. »Über die allgemeine speculativische Philosophie«. Diese Abhandlung, die gleichzeitig eine philosophische Einleitung zu seinem zweibändigen Werke, betitelt: »Philosophische Versuche über die menschliche Natur und ihre Entwickelung«, 1777, bildet ist ein gedrängter Vortrag über die Ontologie (Grundwissenschaft), die jedoch nicht dogmatisch, wie die früheren, sondern, im Sinne der Kantischen Kritik der reinen Vernunft, bereits kritisch aufgefaßt wird.

Die früheren Systeme der Ontologie handelten vom Dasein überhaupt: indem sie 1) die parallel laufenden Erkenntnisprobleme nicht berücksichtigen, 2) das Dasein für etwas Festes und Fertiges hielten, wurden sie eo ipso stets dogmatisch. Die Ontologie Tetens' verbindet — ähnlich wie Kants Kritik der reinen Vernunft 1) das Sein und die Erkenntnis eng miteinander (korrelativ), 2) endeckt sie in dem früher unveränderlichen und festen Sein den historischen, genetischen Zug. Diese durch Leibniz, Baumgarten, Tetens eingeleitete, und von Kant mit vollem Bewußtsein ausgesprohene Umkehrung der historischen Perspektive, ist eben der Transzendentalismus.

Uns dies vor Augen haltend, können wir leicht die Wirkung dieses transzendentalen Ferments an jedem Problem verfolgen,

das Tetens in seiner Ontologie berührt, indem er inhaltlich der Strömung der Aufklärungsidee überhaupt nachfolgt.

1. Die Aufklärung des Abendlandes befreit die Psychologie von der Seele (Substanz), bereichert das psychische Leben durch das Gefühlselement, vermag aber die dogmatischen Voraussetzungen nicht endgültig loszuwerden (vergleiche oben 1, 2 bei der Ontologie). Indem sich Tetens zwei grundlegende Voraussetzungen der neuen Ontologie ständig vor Augen hält, wirft er Locke und Hume vor, daß sie alle Bindungen in den inneren Prozessen fälschlich auf mechanische Assoziationen zurückgeführt haben, und hält ihnen gänzliche Verkennung des spontanen psychischen Lebens und Mangel an plastischen Kräften im Seelenbilde der Empiriker vor. Die aktivistische, schöpferische, historische (Leibniz), plastische Auffassung der Seele bei Tetens steht außerhalb des psychologischen, substanziellen oder positivistischen Dogmatismus, ist eine streng transzendentale Auffassung.

2. Die ganze Aufklärung ist ein einziger, großer Hymnus auf den common sense. Tetens (Kant) spricht voll Ehrfurcht von der alltäglichen Weltanschauung der achtbaren, menschlichen Mehrheit, jedoch mit dem Vorbehalt, daß der durchschnittliche, gesunde Menschenverstand keine Offenbarung des ewigen Verstandes oder der festen uud unveränderlichen menschlichen Natur sei. Dieser Verstand ist ganz zufällig entstanden. Irgendein Empfindungskomplex ist in den Erfahrungen der Menschheit in den Vordergrund gedrungen, hat sich infolge der Trägheit und Faulheit festgesetzt, hat sich eine gerade und durschnittliche Perspektive in der Welt ausgeschnitten, und nun will er die Rolle einer gesunden und allgemein gültigen Wahrheit spielen. Der Standpunkt des common sense ist daher ein dogmatischer, kein philosophischer Standpunkt; denn die Philosophie ist die höchste Aktivität, der Dogmatismus die höchste Untätigkeit.

3. Mit dem Common sense-Problem hängt das Problem des Skeptizismus auf das engste zusammen. Man muß Tetens und Kant bewundern, wenn sie in einem Atem (korrelativ) den Dogmatismus und Skeptizismus für zwei Pole des anglo-französischen Denkens erklären. Was stellt sich ihnen im Namen der wahren Philosophie entgegen? Der Kritizismus. Der Dogmatismus und Skeptizismus sind demnach nicht philosophische Standpunkte. denn hinter dem einen und dem anderen steht der Wille,

ein fremder Faktor, und nicht die autonome theoretische Begründung. Der Kritizismus findet neben der äußeren und inneren Wirklichkeit eine neue Welt, die Welt der Ideen, der Möglichkeit und der Norm. Die Ontologie, die Lehre von dieser dritten Welt bei Tetens', die transzendentale Philosophie bei Kant, sind ein neuer Ausgangspunkt, den wir in den beiden Folgeerscheinungen des common sense, in dem Dogmatismus und Skeptizismus des Westens vergebens suchen würden.

4. Alle Aufklärungsideen hängen mit der Cartesianischen Gleichung: Denken-Bewußtsein, zusammen. Von diesem Grundsatze gehen nicht nur der Dualismus Descartes', der Monismus Spinozas, die Systeme der Okkasionalisten aus, sondern auch der Materialismus Priestley's, der Sensualismus Condillac's, der Positivismus Humes. Für sie bedeutet das Sein immer etwas Beständiges. Leibniz, Tetens, Kant entdecken das Fieri, das Werden, die Dialektik, den Historismus der Seele und der Welt. Das früher versteinerte Sein (das Dogma) und sein Schatten — das Nichtsein (der Zweifel) beginnen schnell zu strömen. Der Grundsatz der Identität wird in dem »Satz vom zureichenden Grunde« elastisch, wir steigen in die Werkstätte des Seins herab, wir lernen neue Werkzeuge kennen, die kurz in einem Wort: Ontologie (die transzendentale Methode) zusammengefaßt werden können. Es ist die Lehre von der jedes Material, sei es ein psychisches, sei es ein physisches, sei es noch ein anderes, gestaltenden Tätigkeit. Diese Tätigkeit geht jedem fertigen Gegenstande voraus, sie ist präobjektiv, zugleich aber auch präsubjektiv, denn das Subjekt ist dem Tun gegenüber auch nur ein Objekt. Das Tun ist lediglich die entsprechende Erfassung der Erkenntnis, liefert uns neue subtilere Kategorieen: der Reflexion, der synthetischen Kausalität, der Evolution in der wirklichen und ideellen Welt, der ganz allgemein und ganz tief aufgefaßten Genese.

5. Der Empirismus und Rationalismus nehmen nur abstrakte Begriffe und analytische oder zufällige (tatsächliche, a posteriori synthetische) Urteile an. Dieser Standpunkt ist vom Gesichtspunkte der induktiv-analytischen (objektiven) Methode aus vollkommen richtig. Leibniz, Tetens, Kant führen das Unterscheiden zweier getrennter und einander entgegengesetzter Begriffs- und Urteilskategorien ein. Die erste Kategorie der Begriffe und Urteile sind jene, von denen oben die Empiriker und analytischen

Rationalisten sprechen. Die andere Kategorie ist eine deutsche Entdeckung: es sind die eigentlichen tätigen, reflexiven, a priori synthetischen, ontologischen Begriffe und Urteile. Alle Forschungen und Untersuchungen Tetens' in Spec. zielten stets, wenn auch manchmal ohne sich darüber klar zu werden, auf das Erfassen aller synthetischen Erscheinungen in unserer Erkenntnis ab. Die Verteidigung der Reinheit der höchsten Erkenntnisakte, der präobjektive Charakter der Ontologie, die Entgegenstellung der verallgemeinernden Abstraktion, die von dem in den Wissenschaften üblichen Verfahren her bekannt war, der Abstraktion und der schöpferischen Synthese, die die spontane Grundlage für jede erkenntnistheoretische Arbeit bilden, endlich die Gegenüberstellung der anglo-französischen Philosophen und Denker den deutschen Philosophen — das alles sind Probleme, an denen Tetens die beiden großen Gegensätze: den Analytismus und den Synthetismus untersucht.

6. Wir gehen nun zum Problem der Realisation bei Tetens über. Es ist das Problem des Verhältnisses unserer Erkenntnis zu der von uns unabhängigen Wirklichkeit. Der Punkt, wo alle Abarten der analytischen Realisation zusammenkommen und von welchem aus sie auseinandergehen, ist Descartes; der Punkt hingegen, wo alle Abarten der synthetischen Realisation zusammenkommen und von welchem aus sie auseinandergehen, ist Kant. Vorbereitungsstadien zu Kants Realisation sind Leibniz, Wolff, Tetens. Den Kantischen Gedanken führen weiter fort Fichte, Hegel, Schelling. Von der Realisation im analytischen Sinne wird die Autonomie der Wahrheit aufgehoben und den nichttheoretischen Faktoren unterworfen. Die Realisation im reflexiven, synthetischen Sinne betritt den rechten Weg. Sie stellt die Wahrheit auf ihren Boden, auf den Boden der Erkenntnis. Sie erobert für die Wahrheit und Erkenntnis die Selbständigkeit, indem sie in ihnen die Reflexion entdeckt, welche die Welt der Objekte nicht besitzt. Ferner entdeckt sie das Gebiet der Möglichkeit und stellt fest, daß ehe die Erkenntnis und das Objekt getrennt in der wirklichen Welt aufgetreten, sie in der transzendentalen ein und dasselbe gewesen waren. Innerhalb der Welt der wirklichen Subjekte und Objekte kann man das Problem der Wahrheit weder suchen noch lösen. Die Wahrheit, als Problem und Lösung, besteht nur im Verhältniss der Möglichkeitssphäre zu der Wirk-

lichkeit, im Verhältniss, das gleichzeitig die Verkörperung der Genese, des Historismus der ganzen Wirklichkeitswelt, ist.

Wenn wir uns nun die Probleme und Ziele der Abhandlung Tetens' (Spec.), die der Entdeckung einer neuen Ontologie und der mit dieser Entdeckung im Zusammenhang stehenden Realisation lebhaft vergegenwärtigen, wenn wir uns an sein beständiges Tadeln der Denker des Abendlandes wegen der Oberflächlichkeit und Analytik ihres Denkens erinnern, so müssen wir anerkennen, daß er uns zwar den königlichen Weg des Kritizismus nicht geöffnet hat, daß er uns aber die Richtung gewiesen hat, in der dieser Weg einst laufen sollte.

---

36. KLINGER W. **Niewyzyskane źródło do historji eforów spartańskich.** ***(Une source inexploitée pour servir à l'histoire des éphores à Sparte).*** Séance du 12 novembre 1934.

L'auteur se livre à des réflexions sur l'époque où l'éphorat fût institué à Sparte et rejette en premier lieu l'hypothèse de K. O. Müller qui considère l'éphorat, connu à Sparte, à Théra, à Cyrène et à Héraclée en Italie, comme une institution dont l'origine se perdrait dans la nuit des temps et que les Doriens auraient apportée de leur ancienne patrie, située primitivement dans le Nord. En effet, l'éphorat dont l'existence n'est attestée qu'à une époque relativement récente (IV-e — III-e s. av. J. C.) en dehors de Sparte et seulement dans des villes étroitement liées à celle-ci, doit être considéré, suivant l'auteur, comme un corps créé par imitation et introduit secondairement. Après avoir rapporté les renseigments contradictoires qu'on trouve dans la tradition historique antique, d'après laquelle l'éphorat serait tantôt une partie intégrante de la législation de Lycurgue (Hérod. I 65), tantôt une innovation due au roi Théopompe (Plutarch. V. Lyc. c. 7), l'auteur estime que les renseignements qui lui assignent une origine plus récente, méritent plutôt d'inspirer confiance. Le nombre de cinq éphores qui n'a rien de commun avec les trois anciennes »phylê« que formaient les Doriens, mais qui a certainement des rapports avec la division ultérieure en cinq parties du territoire de Sparte, milite en faveur de cette supposition qui

d'ailleurs est confirmée par l'interprétation exacte d'un fragment de Tyrtée (frg. 3 a Diehl = frg. 3—4 Bergk) qu'on trouve sous une forme abrégée dans Plutarque (V. Lyc. c. 6) et dans Diodore de Sicile (VII 12, 5) où il revêt une forme plus complète. De l'avis de l'auteur, les vers supplémentaires que nous lisons dans Diodore sont loin d'être un faux ou une addition plus récente, quoique Ed. Mayer (Forschung zur alt. Geschichte I 228—9) et U. Wilamowitz (Textgesch. d. griech. Lyrik p. 109) aient avancé cette supposition; bien plus, ils sont la propriété indéniable de Tyrtée. La circonstance qu'aussi bien au commencement qu'à la fin de ces vers on retrouve la même méthode de composition qui consiste à parler de choses importantes et essentielles dans les hexamètres des distiques, tandis que les détails de peu d'importance sont relégués dans les pentamètres qui souvent ne jouent qu'un rôle décoratif, cette circonstance ne permet d'avoir aucun doute à cet égard. Or, si l'on néglige de fixer l'attention sur les pentamètres, ces hexamètres donnent une caractéristique vivante et concise de l'organisation politique de Sparte, caractéristique dont voici la traduction en prose:

»Que les rois plus honorés par les dieux que les autres humains président le conseil de concert avec les vieillards respectables par leur âge. Que les hommes du peuple n'hésitent pas à dire tout ce qui est beau et à faire tout ce qui est équitable et que la force et la victoire accompagnent l'ensemble de la nation«.

Il résulte des paroles que nous négligeons de reproduire, mais qui servent d'introduction au fragment, que nous avons affaire ici à un oracle apporté de Delphes. Celui-ci ne pouvait se trouver dans l'élégie de Tyrtée, que si le poète avait entremêlé tous les hexamètres, de pentamètres qu'il avait composés lui-même. De l'avis de l'auteur les vers cités ci-dessus sont d'une très grande importance pour la solution du problème dont il s'entretient, vu qu'il y aperçoit une source jusqu'ici inexploitée, capable de nous renseigner sur l'histoire de l'éphorat. Si la première des trois phrases dont se compose le fragment (»Que les rois... président le conseil...«) se rapporte certainement aux rois et au conseil des vieillards ou à la gérousie et si la troisième (»que la force et la victoire accompagnent l'ensemble de la nation...«) vise l'assemblée

du peuple ou l'apella, la phrase moyenne (»Que les hommes du peuple n'hésitent pas à dire tout ce qui est beau...«) ne peut, suivant l'auteur, qu'être en rapport avec les éphores. Nous savons en effet que, d'après le témoignage irréfutable d'Aristote, les éphores étaient élus »d'entre tous« ou d'entre »tout le peuple« (ἐκ τοῦ δήμου παντός, comp. Politic. 1270 b 25—8) et que ni l'ancienneté de la famille, ni la richesse ne jouaient le moindre rôle dans leur élection, de sorte qu'on pouvait vraiment les appeler »hommes du peuple« (δημόται ἄνδρες). Comme l'exercice de la justice et la politique étrangère leur étaient confiées à Sparte et comme ils constituaient l'organe de contrôle suprême dans les affaires de l'Etat, et disposaient de puissants moyens de coercition, ils pouvaient passer à juste titre pour des hommes qui »n'hésitent pas à dire tout ce qui est beau et à faire tout ce qui est équitable«. Si l'on peut rapporter sans difficulté la phrase moyenne aux éphores, elle ne saurait indiquer d'aucune façon le commun des Spartiates composant l'apella, vu que les sources s'accordent à nous apprendre qu'on ne s'y livrait à des débats ni à l'occasion de l'élection des dignitaires, ni pendant le vote des motions. Comme ce n'est pas Lycurgue mais bien les rois Théopompe et Polydore qui rapportèrent de Delphes l'oracle, ainsi que l'atteste Plutarque qui cite le fragment en question, nous avons affaire ici à une révélation supplémentaire et complémentaire plus récente d'Apollon, en vertu de laquelle les éphores ne furent placés qu'à l'epoque de la première guerre de Messénie au même rang politique que les rois, les gérontes et l'assemblée du peuple. L'auteur suppose enfin que la limitation des droits souverains de l'apella par le fait d'investir la gérousie du pouvoir de casser les décisions »vicieuses« de l'assemblée du peuple, qui ne s'accordaient pas avec ses intérêts, mesure qui coïncide également avec le règne de ces rois, était en quelque sorte une compensation destinée à dédommager la gérousie d'avoir reconnu aux éphores le même caractère d'une institution fondée sur la révélation divine que celui dont avait joui jusqu'alors l'autorité des rois, des vieillards et de l'assemblée du peuple.

---

37. MAŃKOWSKI T.: **Barok, orjentalizm i sarmatyzm.** ***(Le style baroque, l'orientalisme et le sarmatisme).*** Séance du 8 octobre 1934.

En étudiant, tels qu'ils sont fixés par la science, les traits distinctifs du style baroque et en examinant l'esprit de l'époque où il dominait, on est amené à conclure que nombreuses sont les particularités de ce style qui s'accordent avec les traits essentiels et avec la psychologie de la société nobiliaire dans la Pologne du XVII-e et de la première moitié du XVIII-e siècle; aussi la tendance à considérer le baroque comme style national était-elle pour ainsi dire inhérente à la mentalité polonaise. Le gothique et le style renaissance n'ont jamais exercé en Pologne une influence aussi profonde que le style baroque; en effet, il offrait à la société polonaise d'alors des formes puissantes qui lui permettaient de traduire ses goûts et ses sentiments, tant dans la décoration que dans la façon de vivre, des formes extérieures visant à l'effet. Les influences du baroque dans l'art nous venaient d'Italie, comme d'autre part elles pénétraient des Pays-Bas en Pologne par l'intermédiaire de l'Allemagne et de Gdańsk. Surtout les dissidents polonais entretenaient volontiers des rapports avec l'art baroque des pays du Nord. Dans la première moitié du XVII-e siècle le type du patricien flamand où hollandais était au premier rang dans la vie intellectuelle et artistique des pays en-deça des Alpes; ses goûts, sa façon de vivre et de se comporter, enfin ses modes donnaient le ton dans la Nord de l'Europe, jusqu'au moment où vers 1660 les manières internationales de cour, le goût français du siècle de Louis XIV, puis les styles Régence et Louis XV, prirent le dessus en Occident.

Le laisser aller et la liberté dans l'art qui caractérisent l'un et l'autre l'époque du style baroque, puis la tendance à éblouir par la bizarrerie des formes, menèrent au goût de l'exotisme. On le voyait dans l'art du proche Orient et dans celui de l'Extrême-Orient, comme on le trouve souvent surtout dans le genre rococo, cette dernière étape du style baroque, où l'exotisme se faisait jour aussi bien dans la production artistique des pays du Nord que dans celle de l'Occident. On n'appréciait cependant l'art oriental que par ses côtés extérieurs et purement décoratifs. L'art de l'Islam devait exercer en premier lieu une force d'attrac-

tion, d'autant plus que le style baroque était attiré par le faste et la splendeur. La prédilection pour les »chinoiseries« et les »turqueries« se manifestant surtout dans l'art décoratif, était l'expression de ces tendances répandues dans l'Ouest de l'Europe.

Il en était tout autrement en Pologne. Nous n'avons pas été entraîné par le grand courant que suivait l'Europe vers la moitié du XVII-e siècle, aussi le goût français et la mentalité française ne marquèrent-ils pas la Pologne de leur empreinte au même degré que d'autres pays du continent. Ce goût et cette mentalité constituaient chez nous plutôt une exception. En revanche, l'Orient commença à exercer une influence plus forte que jamais. Elle se faisait surtout sentir dans l'art, sur lequel celui de l'Islam avait une forte répercussion. Cet état de choses s'explique par l'attitude de la Pologne envers l'Orient musulman et son art, attitude différente de celle qu'avait prise l'Europe occidentale; en effet, aussi bien en temps de guerre que de paix, l'art oriental avec lequel nous étions en contact durant les siècles, nous est devenu proche et familier. Nous avons fait un pas de plus que l'Occident dans la prédilection de notre baroque pour l'orientalisme et nous nous sommes servis de l'art de l'Islam dans le domaine qui nous était le plus proche, soit dans les arts et métiers où il fut le plus largement appliqué.

La période comprise entre 1630 et 1640 où les goûts de la majorité des Polonais cultivés s'éloignent de plus en plus de ceux de l'Europe occidentale pour se rapprocher de l'art de l'Islam, est des plus significatives à cet égard. Stanislas Koniecpolski, Grand-Général de la Couronne, qui faisait venir auparavant des tisseurs de Flandre pour travailler dans les tissages qu'il avait établis à Brody, commence à les chercher en Turquie depuis 1643 et à les engager à imiter dorénavant des tissus persans. Des ateliers fabriquant des brocarts brochés d'or furent fondés à Lwów à la même époque et l'on commence également en 1644 à confectionner à Brody des tissus pareils, en s'inspirant de motifs orientaux. La faillite du grand magasin de tissus italiens de Philippe Duci en 1649 à Lwów est aussi fort caractéristique, car elle nous apprend que ces produits n'attiraient plus autant d'acheteurs qu'autrefois. Le témoignage d'étrangers, p. ex. la description que donne Laboureur de la suite accompagnant les grands seigneurs polonais envoyés pour saluer la reine Louise-Marie de Gonzague, est la

preuve que nos compatriotes affectionnaient surtout les somptueux tissus orientaux.

L'importation de tapis persans et turcs en Pologne a sensiblement augmenté dans le courant du XVII-e siècle, aussi à peine née, la tapisserie polonaise imitait-elle surtout des modèles empruntés à la Perse. Les Arméniens polonais qui, à côté de tapis, faisaient encore venir des ceintures d'Orient, se chargeaient d'entretenir des relations commerciales avec ces pays. Les produits des manufactures fabriquant des ceintures orientales à Constantinople dans la première moitié du XVIII-e siècle s'écoulaient exclusivement en Pologne, avant que les propriétaires de ces ateliers les eussent établis dans notre pays où ils inaugurèrent ainsi la fabrication de ceintures polonaises. La manufacture dite de Lwów dont les produits imitaient l'art décoratif de l'Islam dans tous les objets en rapport avec le harnachement des chevaux et dans la décoration des armes, a également joué un rôle important, d'autant plus que ses produits se vendaient dans toute la Pologne. Nous pouvons distinguer deux stades différents qui caractérisent cette prédilection pour l'art de l'Islam, prédilection dans laquelle l'art persan l'emportait sur celui de la Turquie. Au premier stade on observe une imitation fidèle des motifs orientaux que les tisseurs d'Orient fixés en Pologne copient même souvent de leurs propres mains, tandis qu'au second il s'agit déjà d'une adaptation originale des modèles, conséquence du charme qu'exerçait l'art oriental. Cela n'empêchait pas qu'on comprît d'une façon différente les motifs propres à la décoration orientale et qu'on se servît d'éléments empruntés à l'art local et au style baroque de l'Occident.

Les influences orientales ne s'étendaient cependant qu'aux arts et métiers, vu que les courants se manifestant dans l'architecture, la sculpture et la peinture qu'apportaient le catholicisme et la Contre-Réforme tracèrent une limite à leur extension. Le style baroque occidental continua à être tout-puissant et obligatoire dans l'art religieux et ce n'est que parfois que des influences de l'Islam s'y glissaient timidemet. L'autel exécuté en 1592 dans la chapelle de l'archevêque Zamoyski à la cathédrale de Lwów, est en effet la preuve que les influences orientales n'étaient pas complètement bannies de l'art religieux. En somme, le style baroque occidental finit par former une symbiose avec l'art s'inspirant de la civili-

sation de l'Islam, symbiose constituant un ensemble harmonieux qui produisait souvent des objets d'art d'un caractère mixte où l'on retrouvait les deux éléments dont ils étaient issus.

On ne saurait étudier les manifestations que produisait l'art de l'Islam, transporté et assimilé en Pologne, sans tenir compte du grand courant contemporain appelé »sarmatisme«. On ne s'est pas suffisamment occupé jusqu'ici de ce courant qu'on s'est borné à étudier du point de vue de l'histoire de la littérature et l'on a négligé de s'intéresser à l'opposition qui, vers la moitié du XVIII-e siècle, se fit sentir entre le Polonais sarmatisant et le type nouveau du Polonais désireux de prendre contact avec les idées en vogue dans les pays occidentaux. Considéré du point de vue social, le sarmatisme avait plutôt une tendance à s'isoler du mouvement intellectuel de l'Occident. Un genre de vie spécial, non dénué de charme, lui était cher; il tenait à un certain particularisme combiné avec la vie rustique des gentilshommes camgnards, enfin il était attaché à la tradition dont s'inspirait ce genre de vie. La plupart des traits propres au sarmatisme résidaient dans la sphère des idées morales, des moeurs et des coutumes. La culture artistique en Pologne à l'époque du sarmatisme, pénétrée qu'elle était d'éléments empruntés au style baroque et à l'art de l'Islam, constituait, elle aussi, un système en quelque sorte fermé, s'opposant aux influences étrangères dans le domaine des moeurs, et au classicisme dans celui de l'art. Le tableau que présente la culture du sarmatisme se compose d'éléments divers; on y trouve d'abord des influences portant l'empreinte de toutes les nuances du style baroque, qu'il s'agisse du baroque du Nord de l'Italie, du baroque austro-allemand ou franco-saxon, qui régnaient tous alors dans l'architecture religieuse; on y découvre ensuite l'influence de la peinture murale et de la peinture de chevalet, l'une et l'autre plutôt modestes à cette époque; enfin les arts et métiers, sur lesquels déteint surtout la civilisation orientale, ne manquent également pas d'exercer leur action. Tels sont les traits que l'histoire de l'art ajoute à la caractéristique du sarmatisme.

Si, en définissant le sarmatisme, nous avons tenu compte de l'influence qu'exerçait sur ce mouvement l'art de l'Islam qui en était un des éléments constitutifs, nous devons établir cependant que ce facteur n'avait rien de commun avec les idées morales et les coutumes qu'il avait adoptées; en effet le sarmatisme était

profondément catholique à cette époque où l'influence des jésuites sur l'éducation de la jeunesse avait atteint le point culminant. Cela n'empêche pas qu'il a extérieurement marqué de son empreinte le type du gentilhomme polonais, qu'il a déteint sur ses goûts et qu'il a développé en lui une prédilection pour les allures décoratives. Quoiqu'une culture intellectuelle et artistique plus élévée ne se fut pas développée sous son influence, le sarmatisme a cependat laissé des traces durables dans la mentalité polonaise et c'est à lui que nous devons une période de décoration orientale ayant duré cent ans, soit de la moitié du XVII-e jusqu'au moins à la moitié du XVIII-e siècle, pendant laquelle, sauf quelques exceptions, elle était répandue dans toute la noblesse polonaise. Le caractère particulier que cette période offre en Pologne par rapport à l'art contemporain du baroque dans les pays de l'Europe occidentale, nous autorise à soumettre à une discussion la question de savoir, si au point de vue de l'histoire de l'art et de la civilisation, il ne serait pas opportun de mettre le nom de sarmatisme au premier rang et de lui donner la priorité sur le nom de baroque, par lequel on indique le fait que notre civilisation s'inspire de l'Occident.

Ces considérations s'appuient sur les résultats de recherches sur les arts et métiers, dont il importe de souligner l'importance pour l'histoire de la civilisation en Pologne. La littérature avait autrefois de l'influence sur les classes les plus instruites mais relativement restreintes de la nation, encore son action était-elle parfois assez superficielle. S'il s'agit d'étudier l'art du point de vue sociologique en tant que fonction sociale, les arts décoratifs auxquels on assigne généralement une place inférieure dans la hiérarchie des arts et qui passent souvent pour occuper un rang moins élevé que celui de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, constituent un facteur par lequel l'art exerce une influence profonde sur les goûts, la mentalité et les idées des groupes dont se compose la société, de sorte qu'ils sont très étroitement liés à la vie quotidienne.

Les courants d'idées ne se manifestent pas tous de la même façon dans la littérature, dans la science, voire dans les différents domaines de l'art, soit dans l'architecture, la peinture, la sculpture et même dans les arts décoratifs. Si nous ne nous contentons pas d'une méthode de recherches purement descriptive et si

nous pénétrons plus avant dans l'enchevêtrement des problèmes, nous ne tardons pas à nous apercevoir que certains d'entre eux nous permettent de résoudre quelques questions et que d'autres mettent en lumière des tendances parallèles, sans lesquelles il nous serait impossible de reconstituer intégralement le tableau historique de l'époque étudiée. Il suffit parfois de se placer au point de vue de l'histoire de l'art pour déceler et comprendre l'action de facteurs, auxquels l'historien de la civilisation ne prêterait peut-être pas d'attention; en effet, ce point de vue élargit nos horizons et permet de combler des lacunes qui empêcheraient de tracer un tableau fidèle de l'ensemble des phénomènes.

---

38. REISS J.: **Sextus Empiricus przeciw muzykom.** ***(Sextus Empiricus contre les musiciens).*** Séance du 17 septembre 1934.

Le livre VI du célèbre ouvrage de Sextus contre les savants, πρὸς μαθηματικούς, contient un traité contre les musiciens. Celui-ci parut d'abord en 1569, traduit en latin par Gentiane Hervet, mais ce n'est qu'en 1621 qu'accompagné du texte grec, il fut publié dans l'édition complète des oeuvres de Sextus. J. A. Fabricius joignit un excellent commentaire à l'édition de 1718 et Ch. E. Ruelle donna en 1898 une traduction française du traité. Une étude critique sur celui-ci fait toujours encore défaut. Seul Joannes Kemke qui publia les écrits de l'épicuréen Philodème, a attiré l'attention sur l'analogie des idées de Sextus sur la musique avec les théories du philosophe épicuréen. Dans un travail intitulé »Die Lehre vom Ethos in der griechischen Musik« Herm. Abert a donné une analyse concise de la première partie du traité de Sextus.

Ainsi qu'il le fait dans les cinq premiers livres de son ouvrage »Contre les savants« où il soumet les opinions traditionnelles sur les différentes sciences à une critique impitoyable, de même dans le traité contre les musiciens Sextus combat les théories des moralistes sur la musique et oppose des arguments à tous les faits censés irréfutables concernant la musique, qu'on croyait basée sur la connaissances des lois de la physique. Le traité comprend deux parties d'une longueur égale, mais fort différentes en ce qui concerne l'argumentation.

Sextus s'oppose dans la première partie au manque d'esprit critique dont font preuve les admirateurs enthousiastes de la musique. Il n'admet pas l'existence d'éléments moraux dans cet art et lui refuse une influence qui ennoblirait l'âme. Une grande partie du traité nous entretient des exemples que rapportent les moralistes pour prouver que des propriétés merveilleuses et surnaturelles sont inhérentes à la musique. Sextus rejette ces exemples qu'il traite d'arguments vides de sens et considère comme illusion (δόξα) l'opinion des moralistes, suivant lesquels la musique rendrait l'âme plus belle et plus noble. Dans la polémique il se sert d'arguments empruntés aux épicuréens qui avaient pris une attitude malveillante envers la musique et ne lui reconnaissaient pas d'autre action que celle qu'exercent les sons sur les sens. Il tâche de montrer que la musique peut seulement nous distraire et nous procurer un plaisir physique (τέρψις), qu'elle est capable de detourner l'attention en la fixant sur d'autre objets par le fait de susciter un état émotif nouveau, mais il trouve qu'elle ne joue pas un rôle plus important dans notre conduite. Par contre, elle est un obstacle auquel se heurtent nos aspirations à la vertu et exerce surtout une influence pernicieuse sur la jeunesse facilement impressionable.

La deuxième partie du traité est exclusivement consacrée à des problèmes du ressort de la théorie de la musique. Sextus s'appuie ici sur des ouvrages traitant de cette théorie et emprunte toutes ses définitions à l'école d'Aristoxêne, lequel, contrairement à ce que faisaient les acousticiens pythagoriciens, rejette les méthodes mathématiques compliquées et analyse le son d'une façon plus simple. Après s'être entretenu de la nature de la voix et du son, après avoir parlé des intervalles et. de la gamme musicale qui repose sur ceux-ci, il entreprend la critique des données de la physique sur lesquelles s'appuie la musique. Il se sert de la dialectique des sceptiques pour aboutir à la conclusion que la voix et le son n'existent pas, que le temps et le rythme n'ont également pas d'existence propre et nie en conséquence l'existence de la musique en général.

Cette partie du traité est très étroitement liée à la doctrine des sceptiques, aussi, pour étayer son argumentation, Sextus s'en réfère-t-il aux preuves qu'il croit avoir fournies dans ses travaux précédents, actuellement conservés, ou aujourd'hui perdus. Il tire

le plus d'arguments des »Hypotyposes pyrrhoniennes« ainsi que du traité contre les grammairiens et les logiciens, de sorte que parfois il les répète mot à mot. Voulant donner plus de force à son argumentation, il reproduit également l'opinion d'autres philosophes; il cite à cet effet le sceptique Timon de Phlionte, Démocrite, Platon, les péripatéticiens et les cyrénaïques.

Sextus peut passer à bon droit pour un écrivain sachant populariser le sujet dont il traite. Il l'expose méthodiquement, trace dans les détails le plan de son travail et le suit avec conséquence. Il sait retenir l'attention du lecteur, écrit avec simplicité et avec tempérament, enfin il éblouit par sa dialectique brillante, quoique paradoxale. Le traité de Sextus sur la musique n'a pas le caractère d'une dissertation philosophique; grâce à son style, il est plutôt le modèle d'une esquisse critique et littéraire.

---

39. REYMAN T.: **Wyniki badań kopca wschodniego w Rosiejowie w powiecie pinczowskim**. ***(Les fouilles dans le tumulus est, situé dans la commune de Rosiejów, district de Pinczów).*** Séance du 16 novembre 1934.

L'auteur a fait en été 1934 des recherches archéologiques dans l'un des deux tumulus situés dans la commune de Rosiejów, district de Pinczów, palatinat de Kielce. Les fouilles intérssaient le tumulus est.

Dans la région de Cracovie, surtout dans les districts de Miechów et de Pinczów (palatinat de Kielce), on trouve plusieurs dizaines de tumulus dont deux, tout à fait pareils, séparés par une distance de 120 m., sont situés dans les champs faisant partie de la commune de Rosiejów, tandis qu'on voit un troisième dans la commune voisine de Szczotkowice. Le tumulus est n'a jamais été l'objet de recherches archéologiques, néanmoins on y reconnaisait des traces de fouilles exécutées par des dilettantes; elles ne s'étendaient cependant pas à tout le tertre et étaient limitées au centre et à la partie sud de celui-ci. Un trou en forme d'entonnoir et l'affaissement du sol du côté sud témoignaient de ces fouilles d'amateurs.

En 1929 on trouva par hasard un vase dans le sol formant la paroi de l'entonnoir. De couleur noire, pourvu d'un large orifice,

ce vase avait un profil anguleux saillant et un fond de petites dimensions. Comme il était caractéristique pour la période romaine précoce, on pouvait admettre que la tombe (nº I) dont provenait le vase remontait au I-er, respectivement au II-e siècle après J. C. Le fait que le vase a été trouvé dans la partie supérieure du tumulus, permettait de supposer que la tombe (nº I) avait été creusée à une date ultérieure, circonstance qui autorisait la présomption que le tumulus était plus ancien. Les fouilles confirmèrent en tout point cette hypothèse.

Les recherches furent menées au début de concert avec M-r Jean Bartys, licencié ès lettres; ensuite le Dr. Leńczyk qui passa deux jours sur les lieux au cours des travaux, fit plusieurs dessins du terrain étudié. On commença les fouilles du côté nord et l'on s'avançait dans la direction de l'entonnoir au milieu du tumulus, par une tranchée large de 2 m. 50 cm., en tâchant d'atteindre le niveau au-dessous de la base. La tranchée qui passait par l'entonnoir, se prolongeait jusqu'au côté sud du tumulus; ensuite on fouilla toute la moitié ouest de celui-ci. On avait soin, en fouillant le sol, de combler de terre les parties déblayées qu'on venait d'explorer.

Les couches de terre dans la première tranchée creusée du côté nord, permettaient de se rendre compte qu'on n'avait pas touché précédemment à cette partie du tumulus où l'on trouva trois grands amas de cendre dans des fosses dont le fond était élargi. On y découvrit des os fendus d'animaux, des fragments de céramque dite de Trzciniec, des outils en os, soit des alènes et des aiguilles, des bois de cerf qu'on avait commencé à travailler, enfin de petits disques en pierre polie.

La partie centrale et la partie sud-ouest du tumulus avaient déjà été fouillées à plusieurs reprises, tant à l'époque préhistorique, que dans les temps historiques. En dehors du vase déjà mentionné datant de la période des influences romaines, les fouilles décelèrent à 1 m. de profondeur un squelette humain (tombe nº II), à proximité de la paroi nord-est de l'entonnoir. Il était étendu, la figure regardant l'Est; on ne put découvrir cependant aucun objet à côté.

Dans la partie centrale du tumulus, fortement endommagée par des tranchées anciennes, on trouva à 2 m. de profondeur des traces d'une caisse en pierre (tombe nº III), au sud-est de

laquelle on voyait une dalle avec la date gravée de 1554. La forme des chiffres permettait de conclure cependant que la date était récente et remontait tout au plus au commencement du XIX-e siècle. Il y avait encore à côté de la dalle un poteau de bois qui s'enfonçait à peu près jusqu'au niveau de la base du tumulus.

Dans la partie sud-ouest, à proximité de la base du tumulus, on trouva sous le sous-sol une couche de bois complètement pourri. Son épaisseur mesurait par places jusqu'à 40 cm. Une fosse, au fond de laquelle on découvrit les parties éparses du squelette bien conservé d'un individu jeune (tombe n⁰ IV), renfermait également le même matériel. Aussi bien dans la couche que dans la fosse, il y avait de très nombreux fragments de céramique du type de Trzciniec; on décela également des ossements d'animaux et des ustesiles en os.

Ce n'est qu'après avoir mis à découvert la partie intacte du tumulus, qu'on put se rendre compte de son âge. En effet, au-dessous du tumulus, parmi des fosses contenant des ossements d'animaux et des cendres, on découvrit une fosse de la même forme que la précédente, dans laquelle était étendu sur le côté un squelette humain accroupi (tombe n⁰ V). A côté du squelette fig. 1. on trouva deux vases dont l'un de plus grandes dimensions et à bord oblique (fig. 2), l'autre, plus petit, pourvu d'une anse (fig. 3).

Le fait d'ensevlir les morts à côté de grands foyers d'un caractère rituel, suggère l'idée d'une phase antérieure à l'incinération des cadavres. Les objets tirés du tumulus militent d'une part en faveur de la supposition qu'il s'agissait de liens étroits avec les dernières périodes de l'âge néolithique, comme ils semblent indiquer de l'autre, qu'il existait des rapports avec les trouvailles les plus anciennes de la culture lusacienne, de sorte que ces objets peuvent passer à bon droit pour provenir de la culture prélusacienne. D'après la date à laquelle on fait remonter aujourd'hui la culture de Trzciniec, il faudrait admettre que le tumulus de Rosiejów provient de la seconde période de l'âge du bronze; or, comme les tumulus représentant le même type sont certainement nombreux, ils comblent une lacune de l'histoire de la colonisation des territoires polonais, lacune sur laquelle différents auteurs ont déjà insisté.

Les tranchées creusées à titre d'essais dans le voisinage immédiat du tumulus est, ne donnèrent aucun résultat positif; en effet, on n'y trouva ni traces de villages, ni vestiges de tombes, aussi ne saurait-on supposer que le tumulus n'eût pas de rapport avec les tombes qu'on y a découvertes.

La poterie, fort bien représentée, et les outils en os trouvés

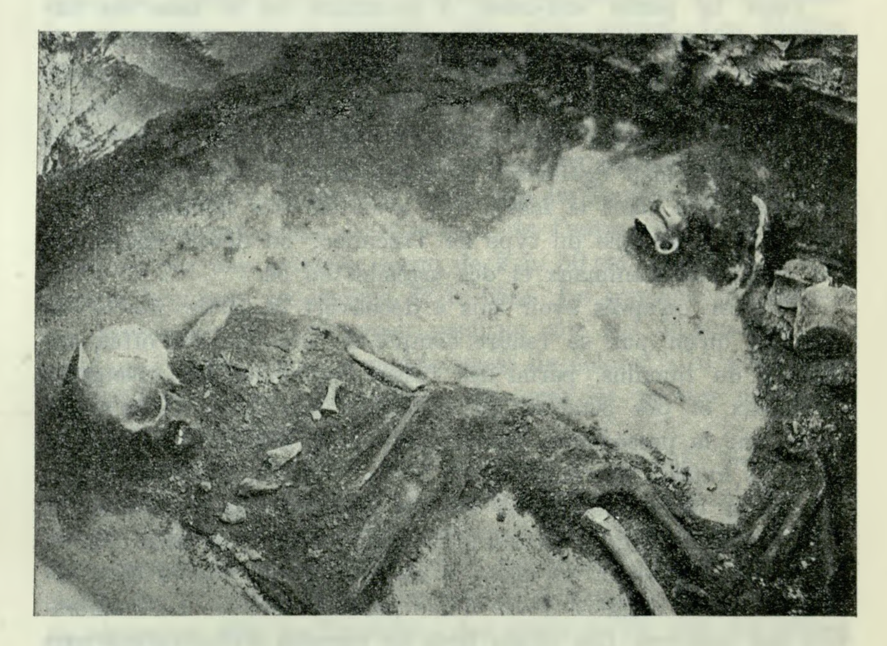


Fig. 1. Tombe n° V.

en grand nombre (il y en avait 32), nous permettent de mieux connaître la culture de Trzciniec, sur laquelle nous ne sommes qu'imparfaitement renseignés. Nous sommes frappés surtout par l'absence d'objets de bronze et par l'abondance d'outils en os.

Les plaquettes allongées fabriquées avec de l'os et pourvues d'entailles d'un côté, de sorte que parfois elles rappellent un profil humain, sont des objets dont nous ne connaissons pas le mode d'emploi.

Un rôle important parmi les outils en pierre, revient certainement aux petits disques cylindriques d'une forme régulière mais de différentes dimensions. Leur surface et leurs bords sont très

soigneusement polis. On les a trouvés dans des amas de cendre où ils étaient mêlés à des os fendus d'animaux. Ces disques dont plusieurs sont légèrement roussis, étaient probablement chauffés au feu et placés dans un vase destiné à chauffer les aliments liquides.

Quoiqu'on n'en ait que des tessons, la céramique est la plus

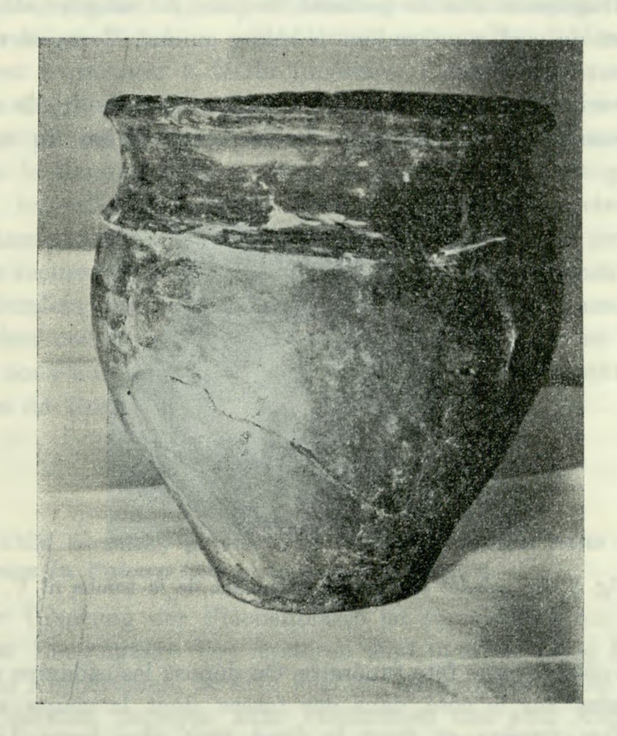


Fig. 2. Le vase à bord oblique provenant de la tombe nº V.

abondante parmi les différentes trouvailles faites à Rosiejów. Toutes les formes ornematales et tous les genres de technique qu'on rencontre dans la culture dite de Trzciniec, sont ici représentés par de nombreux échantillons. A l'ensemble des formes connues, propres à la culture de Trzciniec, s'ajoutent les traits qu'on croyait jusqu'ici caractéristiques pour la céramique la plus ancienne provenant de la culture lusacienne. Deux vases tirés de la tombe (nº V) que j'ai trouvée intacte (fig. 2—3), sont particulière-

ment typiques pour cette poterie. L'un, plus grand, rappelle le caractère de la céramique propre à la culture de Trzciniec, tandis que l'autre est un gobelet hexagonal pourvu de petites bosses à l'intérieur, qu'on pourrait ranger sans hésiter dans le groupe des vases provenant des périodes les plus anciennes de la culture lusacienne.

Des fragments d'os de bestiaux, de porc, de sanglier, de chien, de loup et de cerf, représentent le règne animal. Certains os sont légèrement carbonisés.

Les recherches archéologiques dont on vient de lire le compte rendu, permettent de supposer que la base entière du tumulus

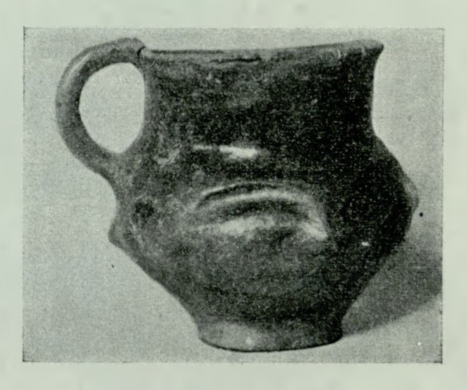


Fig. 3. Le gobelet hexagonal provenant de la tombe nº V.

a servi à célébrer une fête funéraire. On déposa les cadavres accroupis, étendus sur le côté, dans des fosses dont la coupe avait la forme d'un trapèze et dont le fond était plus large. La fosse destinée au mort en l'honneur duquel on éleva le tumulus était probablement celle située au milieu de la base (tombe nº IV). Comme elle renfermait peut-être des objets de prix, elle fut pillée soit à l'époque préhistorique à l'occasion de funérailles ultérieures dans les périodes plus récentes, soit elle fut ravagée à l'occasion des fouilles qu'on fit dans le courant des temps historiques. Une construction en bois, respectivement un bûcher à moitié consumé, devait s'élever au-dessus de cette tombe. On s'explique aussi d'où vient la couche fortement comprimée de bois pourri dont nous avons déjà parlé. Autour de la tombe centrale (nº IV), surtout

au Nord de celle-ci, il y avait une série de fosses ayant la même forme dont plusieurs servaient probablement de sépulture aux victimes et aux esclaves, respectivement aux compagnons d'armes tombés dans la lutte, néanmoins l'absence d'armes semble militer contre cette supposition. La grande quantité de cendres nous autorise à conclure que dans certaines fosses rappellant des tombes, on allumait des feux qu'on entretenait pendant un espace de temps plus prolongé. Ces feux, probablement au nombre de dix environ, servaient à préparer le festin funéraire. Il y avait aussi entre ces foyers des fosses moins profondes, dans lesquelles étaient déposées des parties d'animaux offerts peut-être en sacrifice. On éleva ensuite le tumulus auquel un plus grand nombre de personnes durent travailler. Le rayon de la base mesurait environ 10 m. et la hauteur du tumulus correspondait à 4 m. à peu près.

Les recherches ici résumées contribueront certainement à jeter de la lumière sur les origines de la culture lusacienne. Il faut considérer comme prélusacienne la culture dont provient le tumulus et nous croyons que le nom de celle-ci devrait plutôt être lié au nom de Rosiejów qu'à celui de Trzciniec.

---

40. STAMM E.: **Miary powierzchni w dawnej Polsce.** ***(Alte Flächenmasse in Polen).*** Séance du 19 novembre 1934.

Der Ursprung der Flächenmasse ist verschieden von demjenigen der Längemasse. Die letzteren sind in erster Linie Abbildungen von Körperteilen, zwecks leichter Reproduktion. Die Flächenmasse dienten dagegen zum Feldmessen und sind Abbildungen gewisser Feldteile, welche in bestimmter Zeit gepflügt werden können, oder zu deren Bebauung eine bestimmte Anzahl von Pferden oder Ochsen sich notwendig zeigt. Da primitive Längeneinheiten mit gewissen Körperteilen identisch waren, lässt sich ihre Grösse nur angenähert bestimmen [1]. Desto weniger genau müssen die Grössen der primitiven Flächeneinheiten ausfallen, weil ihre Werte durch Multiplikation der Längeneinheiten entstehen, also der Fehler stärker als bei Längeneinheiten wächst.

[1] Vgl. meine Arbeit: »Alte Längenmasse in Polen«, Wiadomości służby geograficznej, Warszawa 1935, Heft 1 (in polnischer Sprache).

Als primitive Flächeneinheiten dienten nach Fr. Bujak[1] in Polen, besonders in westlichen Provinzen, der grosse, der mittlere und der kleine Pflug. Der grosse Pflug wurde mit Hilfe von 6 Ochsen oder 3 Pferden, der mittlere mit Hilfe von 4 Ochsen oder 2 Pferden, der kleine mit Hilfe von 2 Ochsen oder 1 Pferde bebaut. Diese Einheiten waren einheimischer Herkunft. Ihre Grösse — sonst schwankend je nach der Gegend — betrug ungefähr 90, 60, 30 Morgen, dh. ungefähr 51, 34, 17 ha. Aus diesen primitiven, einheimischen Flächeneiheiten entwickelten sich nach Bujak später manche andere. Die Pflüge wurden in Polen im Mittelalter manchmal gemessen; die Urkunden erwähnen hie und da königliche Landmesser, *perticarii*. In der Messung bediente man sich einer Messlatte oder einer Schnur (Kette), welche ursprüglich 10 Ruten, wahrscheinlich 10 virga regalis, je 4·71 m jede enthielt. Die Elle war in dieser Zeit zur Messung der Flächen nicht angewendet. Die Flächeneinheiten entwickelten sich nämlich ursprünglich unabhängig von Längeneinheiten. Erst mit der Zeit erkannte der Mensch die Notwendigkeit entsprechende Relationen zwischen den Länge und Flächeneinheiten zu bilden. Diese Relationen bekamen aber eine ziemlich komplizierte Gestalt, weil sowohl die Längeneinheiten als auch die Flächeneinheiten gewissermassen festen Wert besassen.

Von Flächeneinheiten spielt in späterer Zeit in westlichen Provinzen Polens, vor allem im Norden, aber auch im Süden, sehr grosse Rolle eine fremde Flächeneinheit, die kulmische włóka (kulmische Hube). Ihre Struktur ist folgende: Eine Rute hat 7·5 Ellen, eine Schnur 10 Ruten. Eine Quadratrute heisst »kopanka«, 10 Quadratruten »pręt mierczy« (Messrute), 100 Quadratruten »wężysko«; 300 Quadratruten, dh. 30 Messruten bilden einen Morgen, 30 Morgen eine kulmische włóka. Diese enthält also 506250 Quadratellen.

Die Beschreibungen der kulmischen włóka finden wir schon in Urkunden des XV J. Später befassten sich mit dieser Flächeneinheit auch die Mathematiker wie Grzepski (1564), Naroński (1659), Brożek (ca 1620) u. a., und viele andere Schiftsteller.

[1] Studja nad osadnictwem Małopolski, I, 1905, p. 188 ff.

Die kulmische .włóka tritt in dreifacher Gestalt auf, als eigentliche kulmische, als flämische und als litauische Hube. Am frühesten wurde sie wahrscheinlich in Schlesien als flämische Hube eingeführt, wohl schon im XIII J. Sie passte sehr gut auf den kleinen Pflug von ca 30 Morgen. Sie wurde mit Hilfe der virga regalis (ca 4·71 m) gemessen und enthielt 9000 solcher Quadratruten. Später wurde auch die Elle zu diesen Messungen verwendet; die usprüngliche kulmische Elle glich 2/15 der virga regalis, dh. zwei rheinl. Fuss (ca 62·7 cm). Im XIV J. sind Huben und Ellen in Schlesien und im Kulmerlande gleich, die Elle = zwei Fuss = = 57·6 cm ungefähr. Diese Verkürzung der Elle, also auch die Verkleinerung der Hube, wurde zuerst wahrscheinlich in Schlesien vorgenommen, wo die Kolonisationsbewegung intensiver war. Im Kulmerlande fand sie statt entweder um 1300, zur Zeit des Gottfried v. Hohenlohe, oder erst im J. 1336, zur Zeit des Dietrich v. Altenburg. Dass zwischen Schlesien und Kulmerland diesbezügliche Verbindungen existierten, beweist das schlesische Bergwerksgesetzt in Kulm. Schon im J. 1440 beschwerten sich die preussischen Stände, dass die flämische Elle, also auch die Hube, zu klein gemacht worden ist. Aber erst im J. 1577 wurde die kulmische Rute in preussischen Provinzen etwas vergrössert, so dass die Elle seit der Zeit ca 58·5 cm mass.

In verschiedenen Provinzen Polens hatte die kulmische włóka verschiedene Grösse, je nach der Elle, mit welcher sie gemessen wurde Die Werte dieser Ellen waren: die alte kulmische Elle 62·7 cm, spätere kulmische Elle 57·6 cm, kulmische Elle in preussischen Provinzen seit 1577—58·5 cm, alte krakauer Elle bis zur zweiten Hälfte des XIV J. 60·6 cm, spätere krakauer Elle, welche für ganz Polen bis zum Jahre 1764 offiziell war 58·6 cm, polnische Elle seit 1764 — 59·55 cm, alte warschauer Elle 59·5 cm, krakauer Elle seit 1836 — 59·6 cm, warschauer Elle seit 1818 — 57·6 cm, litauische Elle 65·5 cm. — Für die alte kulmische Elle hatte die kulmische włóka 19·90 ha, für die spätere (bis 1577) 16·80 ha, für die kulmische Elle seit 1577 — 17·33 ha, für die krakauer und polnische Elle 58·6 cm (bis 1764) 17·38 ha, für die polnische Elle vom J. 1764 — 17·95 ha, für die litauische Elle 21·72 ha.

Obwohl die kulmische włóka eine fremde Flächeneinheit darstellt, schmolz sie mit dem einheimischen kleinen Pfluge so zusammen, dass sie eigentlich einheimische Flächeneinheit mit frem-

der Messstruktur genannt werden müsse. Völlig ausländischer Herkunft und an die einheimischen Flächeneinheiten nicht angepasst sind der französische und der frankonische (theutonische) łan (laneus). Diese beiden Huben hat man wohl nie unterschieden, obwohl sie genetisch und strukturell nicht identisch sind.

Der französische łan wird folgendermassen gemessen: Die Grundlage bildet eine »miara« (mensura), 14 Ellen und eine Hand (palma) lang. Die ganze Hube besitz 270 solcher Mensuren in der Länge und 12 in der Breite. Geteilt wird diese Hube in 18 Felder (staje). Weil die Hand hier eine halbe Elle bedeutet, besitzt der französische łan 681210 Qudratellen.

Für die frankonische Hube bildet die Grundlage nicht »mensura« sondern ein »Stock« (laska) 15 Ellen lang. Sonst ist die Struktur dieselbe. Đer frankonische łan besitzt also 729000 Quadratellen.

Die Beschreibungen der französischen Hube sind älter als diejenigen der frankonischen. Die ältesten bekannten stammen vom XIV J. Beide Huben wurden dann oft von Mathematikern und anderen Schriftstellern beschrieben. Die genauesten Beschreibungen gibt Grzepski in seiner Geometrie (1565) an. Er behauptet, dass beide Huben dieselbe Fläche besitzen. Das kann dadurch klargemacht werden, dass die Elle der französischen Hube länger war (alte krakauer Elle von 60·6 cm Länge), die Elle der frankonischen kürzer (spätere krakauer Elle 58·6 cm). — Die französische Hube kam nach Polen wahrscheinlich von Frankreich über Schlesien im XIII J. Wir finden ja im XIII J. in Schlesien Spuren walonischer Kolonisation. Die frankonische Hube dagegen stammt von Mitteldeutschland aus der Zeit, in welcher der rheinländische Fuss entstanden ist oder aus früherer Zeit. Die virga regalis wurde nördlich der Alpen oft zum Feldmessen verwendet. Sie hat 15 rheinl. Fuss oder 14·5 pariser Fuss. Es gab also wahrscheinlich irgend eine primitive Struktur zum Feldmessen in der Zeit, in welcher der rheinl. Fuss noch nicht existierte. Diese Struktur stützte sich auf der virga regalis. Unabhängig davon gab es schon »pied de roi«, Pariserfuss, aber sein Verhältnis zu virga regalis war nicht einfach. Dies führte zur Bildung des rheinl. Fusses als des fünfzehnten Teiles der virga regalis. Die primitive Struktur erhielt sich noch, und kam als solche, nach Verdop-

pelung der Längengrundeinheit, über Schlesien im XIII J. nach Polen, wie wir erwähnt hatten. Die frankonische Struktur dagegen, charakteristisch durch die Zahl 15 nicht 14·5, kam nach Polen, auch über Schlesien, später, vielleicht im XIV J., und führte zur Verkleinerung der Elle von 60·6 cm auf 58·6 cm, oder eher brachte diese Verkleinerung mit.

Bei diesen Untersuchungen bedienten wir uns folgender, methodischer Prinzipien: 1) Sind a, b zwei Einheiten, ist $a < b$ und a ein Teil von b, ist weiter $b : a$ keine ganze Zahl, so sind die beiden Einheiten unabhängig voneinander entstanden. 2) Sind zwei Einheiten a, b gegeben, ist $a < b$ und a ein Teil von b, ist weiter $b : a$ eine ganze Zahl, so ist es möglich, dass beide Einheiten in gegenseitiger Beziehung entstanden sind, entweder gleichzeitig oder, wenn eine von ihnen älter ist, wurde die jüngere an die ältere angepasst. So sind z. B. virga regalis und pied de roi voneinander unabhängig; der rheinl. Fuss entstand aber als der fünfzehnte Teil der virga regalis.

Die französische und frankonische Hube verwendete man vor allem im Südwesten Polens.

In Morgen gerechnet hat die frankonische (französische) Hube 43·2 Morgen, und für die krakauer Elle 58·6 cm, 25·03 ha.

Als Teile der Pflüge, der kulmischen oder der frankonischen Hube treten kleine Huben auf, deren Anzahl beträchtlich ist. Sie wurden von verschiedenen Schriftstellern vom XVI J. an beschrieben. Wir stellen unten ihre angenäherte Grösse in Morgen und ha (für krakauer Elle 58·6 cm) zusammen, und geben die Herkunft an. Die Abkürzungen gp, mp, kp, fh bedeuten grossen, mittleren und kleinen Pflug und frankonische Hube; kp kann auch mit kulmischer Hube identifiziert werden. So bedeutet z. B. gp:4 den vierten Teil des grossen Pfuges.

Name	Morgen	ha (Elle = 58·6 cm)	Herkunft
Halbhube (półłanek) . . .	23·0	13·35	gp:4
Unterberghube (łan podgórski)	21·6	12·52	fh:2
Hube beschrieben von Zawacki	16·4—12·3	9·48—7·12	kp:2 oder gp:8
Hube beschrieben von Gaworski	11·5	6·68	gp:8

Name	Morgen	ha (Elle = 58·6 cm)	Herkunft
Polnische Hube	7·2	4·15	mp : 8 oder kp : 4
Bauernhube	6·8	3·96	fh : 6
Kirchenhube v. XVIII J.	0·8	0·46	—
Laneus coniecturalis . .	ca 12	ca 6·95	—

Huben, welche grösser als kulmische und frankonische waren, nannte man gewöhnlich Königshuben. Es sind deren 4 bekannt. Sie sind aber ziemlich selten beschrieben worden.

Laneus regius verificatus hatte $85^1/_3$ Morgen, 1440000 Quadratellen, und für die krakauer Ellen 58·6 cm, 49·45 ha. Die erste genaue Nachricht über ihn haben wir v. XVI J. Er entstand entweder aus zwei frankonischen Huben (Piekosiński) oder aus dem grossen Pfluge (Bujak).

Laneus regius antiquus hatte $261^1/_3$ Morgen, 4410000 Quadratellen, und für die krakauer Elle 58·6 cm, 151·44 ha. Erste genaue Nachricht vom XVI J. Er stellt drei grosse Pflüge dar.

Laneus advocatialis seu putativus hatte 90 Morgen, 1518750 Qudratellen, und für die krakauer Elle 58·6 cm 52·15 ha. Erste genaue Nachricht vom XVI J. Er ist mit dem grossen Pfluge identisch. Polnisch hiess er auch »łan wybraniecki«.

Laneus regius hybernalis hatte 64·8 Morgen, 1093500 Quadratellen, und für die krakauer Elle 58·6 cm, 37·55 ha. Erste genaue Nachricht vom XVIII J. Er konnte sich aus dem mittleren Pfluge oder zwei kleinen Pflügen ausbilden.

Die Strukturverwandschaft der Huben kann auf Grund der ober aufgestellten zwei metrologischen Prinzipien folgendermassen untersucht werden. Man stellt eine Verwandschaftstafel her, in welcher man, ähnlich wie in der pythagoreischen Tafel, in der Eingangszeile und Eingangskolonne alle Huben und deren Teile, der Grösse nach, aufschreibt. Im ensprechenden Schnittfelde wird das Zahlenverhältnis entsprechender Flächen notiert. Ist dieses Zahlenverhältnis eine ganze Zahl, so sind die entsprechenden Einheiten miteinander verwandt. Auf diese Weise lassen sich folgende 8 Hubenfamilien aufstellen: 1) Kulmische Hube — Laneus advocatialis, 2) Französische Hube, 3) Frankonische Hube —

Laneus regius hybernalis — Unterberghube, 4) Halbhube — Hube von Gaworski beschrieben, 5) Polnische Hube, 6) Bauernhube, 7) Laneus regius verificatus, 8) Laneus regius antiquus.

---

41. STRZELECKI WŁ.: **De Naeviano Belli Punici carmine quaestiones selectae.** Séance du 10 décembre 1934.

These researches consist of seven chapters concerning the fragments of Naevius' epopee.

Chapter I. It has been ingeniously argued by some scholars that in the first century B. C. two editions of Naevius' epic poem were in use: first edition, descending from Naevius himself, was not divided into books, while the second edition, published by one C. Octavius Lampadio by name, was divided into seven books. The author examines the manner of quoting this work of Naevius by grammarians; he finds that the grammarians quoting the fragment of this work with statement of the number of the book used to introduce them with the title: »Naevius Belli Punici libro x«. Yet, the passages, where the number of book is lacking, often exhibit the title: »Naevius carmine Belli Punici«. This title seems to be peculiar to the fragments which do not show the number of the book. The author believes this fact to be hardly anything else than a trace of the two editions mentioned above. Since the grammarians often make use of the title »Naevius carmine Belli Punici« without having provided it with the number of book and since the title »Naevius Belli Punici libro« is often connected with the number of book, one is right in arguing that Naevius himself gave the title »Belli Punici carmen« to his poem which was then changed by C. Octavius Lampadio.

Chapter II. The scholars use to infer from Naevius' fragments that he described the mythical story (that is to say: the wandering of Aeneas and the foundation of Rome) in books I—II, the first Punic War in III—VII. This opinion is nothing but a blunder, for it is grounded upon the readings of MSS changed by editors. The author is shocked with the changing of te number of books in these fragments: 3, 24, 32 (the numbers of fragments according to Morel's edition »Fragmenta poetarum Latinorum ed. W. Morel«, Lipsiae 1927). There is no reason to change the

readings of the MSS. The theory which the author attempts to establish is briefly this, that Naevius began his poem by the description of the first years of the Punic War, as can be inferred from frg. 32, which comes from book I; having mentioned the story of the years 264—262 B. C. he broke off the main subject and began to describe the mythical story, especially Aeneas' wandering (described in the second part of book I, in book II and III). As to frg. 3 which is taken from book III the author supposes Naevius (like Cato) to have represented Anchises as arriving in Italy with Aeneas. The mythical story must have ended in book III (see frg. 24).

Chapter III. The question is discussed, if Naevius' words:

»Blande et docte percontat, Aenea quo pacto
Troiam urbem liquerit« (frg. 23)

can concern Dido, as was argued by some scholars, or if they belong to the king of Alba (according to L. Müller and other scholars). The attempt to connect this fragment with the king of Alba is a blunder; it seems to be more in evidence that Naevius spoke of Dido's and Aeneas' unhappy love and of her death, because Virgil's narration of Dido can hardly be anything else than the answer to the question, why the Romans and the Carthaginians carried on war. The close connexion between this episode and the Punic War makes it probable that the former must have belonged to an author — to whom it was of great consequence to give a poetical explanation of the causes of these wars — that is to say, to Naevius. The mention of Prochyta in frg. 17, coming from book I, is no great obstacle, as it may have been taken from a description of Naevius' native country or from a prophecy, like some of Virgil's passages. At all events, this fragment cannot be regarded as an argument about Aeneas' getting into Italy in the first book, as one knows Naevius represented Anchises as being still alive in book III. If such be the case, what should be the argument of book III? Then, some lines of the fourth Aeneid are discussed which deviate from the rest of Virgil's speaking of Dido's voluntary death. Such a line is to be acknowledged as a remainder of Naevius' poem; by means of these lines the author tries to restore the telling of Dido's death and Anna's parts in Naevius' poem in such a man-

ner: neither Dido nor the priestess mentioned by Virgil, but Anna herself seems to have made the magic ceremonies with this view to deliver her sister of the unhappy love. Dido may have given out that she was obedient to her sister, having no other purpose, than to get the best occasion of committing suicide.

Chapter IV. It contains the discussion about Virgil's lines Aen. I 755 sq. Why does he speak of »septima aestas«? The wandering of Aeneas described in book III and the lines mentioned above do not go very well together, as was observed by some scholars. To answer this question with certainty is very difficult, but the key to explain this difficulty is to be had in the preceding chapter: Virgil's »septima aestas« would be the remainder of his following Naevius in telling Aeneas' wandering and his landing in Africa.

Chapter V. Having examined the fragments 24, 25, 26, 27 the author tries to throw light on Naevius' speaking of the foundation of Rome. Naevius represented Romulus as being the son of Ilia, Aeneas' daughter; then a warning is given that Dionysius Hal. must not be regarded as speaking either of Naevius or of Ennius in the passage A. R. I 73, 2 compared with Naevius' fragment by some scholars. As to fr. 27, the author believes it to be taken from Naevius' speaking of Romulus and Remus as shepherds, who — as the adopted children of Faustulus — used to tend the flocks on Palatinus. He argues that Romulus may have been represented in Naevius (as in Ennius) as consulting the auspices before the foundation of Rome on Aventinus, while Remus on Remoria, as may be inferred from frg. 26 and from Dionysius Hal. A. R. I 86, 2.

Chapter VI. The author treats of some of Naevius' fragments and of the third and the fifth Aeneid. Having compared them with one another he believes Virgil to have not followed Naevius in these books, although he often made use of »Belli Punici carmen« elsewhere.

Chapter VII. The results which have been obtained in the preceding chapters are applied to restore the order of the fragments in books I—III. The author thinks these fragments ought to be set in the following order: I, 1, 2, 17 (?), 31, 32, 33, 4, 5, 11, 19, 28, 13[a], 12, 21, 13, 16, 20, 14, 15; II, 29, 30, 6, 10, 23, 18, 22; III, 3, 24, 25, 26, 27.

42. SZYDŁOWSKI T.: **Współpracownicy Stwosza przy ołtarzu Marjackim.** ***(Die Mitarbeiter des Veit Stoß am Hochaltar in der Marienkirche zu Krakau).*** Séance du 6 décembre 1934.

Die große Anzahl der mannigfaltigen Schreiner,-Schnitzer-, Vergolder- und Malerarbeiten, die die herrliche Gesamtstruktur des Hochaltars in der Marienkirche zu Krakau ausmachen, konnten nicht von Veit Stoß allein ausgeführt werden, sondern es müssen — ähnlich wie bei anderen Flügelaltären des Spätmittelalters — mit dem Hauptmeister eine Reihe Mitarbeiter mitgewirkt haben. Einer von ihnen baute den Schrank und die Flügelrahmen, ein anderer schnitzte die Ornamentik. Wie wir aus den Quellen wissen, haben den Hochaltar einige Krakauer und fremde Goldschläger vergoldet. An der Malerei jener Interieurs und Landschaften auf dem Hintergrund der Flachreliefs, deren besonderer Reiz während der unlängst vollzogenen Renovierung des Altars zutage getreten ist, hat wahrscheinlich der Schöpfer des Triptychons zu Olkusz aus dem Jahre 1487 mitgewirkt. Veit Stoß schnitzte eigenhändig die Hauptszene, d. h. das Entschlafen und die Himmelfahrt der hlg. Maria, außerdem achtzehn große Flachreliefs auf den Flügeln. Die oben sichtbare Krönung der hlg. Mutter Gottes mit den Heiligen Adalbert und Stanislaus, ferner mehrere Figürchen, die die Arkade und den Rahmen der Mitteltafel ausfüllen, wie auch die Predella schreibt dagegen der Verfasser den Mitarbeitern des Veit Stoß zu. Den Schnitzer der Predella sieht er in Jörg Huber aus Passau, der mit Veit Stoß zusammen an dem Grabmale Kasimir des Jagellonen mitwirkte. Huber wurden bisher lediglich die figürlich verzierten Kapitäle am Baldachin des Grabmals zugestanden. Indem der Verfasser jene kleinen figürlichen Darstellungen mit den die Seiten der Tumba schmückenden Reliefs sowie den Figürchen der Predella zusammenstellt, kommt er zu dem Schlusse, daß sie alle Hubers Arbeiten seien. Die Predella des Marienaltars steht im Zusammenhang mit der im Museum Carolino-Augusteum in Salzburg befindlichen. Bei dem Schnitzer, der sie gearbeitet hat, merkt man — ähnlich wie bei Huber — die Einwirkung des hervorragenden süddeutschen Künstlers, Erasmus Grasser. Die Figuren am Aufsatz des Krakauer Altars sind — nach Ansicht des Verfassers — das Werk

eines heimischen Schnitzers, der in derselben Schnitzerwerkstätte ausgebildet wurde, aus der im Jahre 1467 das Mittelfeld des Triptychons der Heiligen Dreifaltigkeit in der Kapelle vom Heiligenkreuz der Kathedralkirche der Wawelburg in Krakau hervorgegangen ist. Dieser Krakauer Mitarbeiter des Veit Stoß führt im Jahre 1491 die Schnitzereien am Altar in Książnice Wielkie aus. In dem oberen Teile dieses Altars bietet er die Replik seiner Krönung vom Hochaltar in der Marienkirche, die Veit-Stoßsche Darstellung des Todes der hlg. Maria dagegen wird von ihm in mehr realistischem Sinn umgestaltet. Der Schnitzer des Altars in Książnice und Huber führen auch die kleineren Figürchen rings um die Hauptszene des Marienaltars aus.

---

43. ŚLEDZIŃSKI S.: **Dzieje symfonji warszawskiej w pierwszej połowie XIX wieku.** ***(Geschichte der Warschauer Symphonie in der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts).*** Séanse du 8 octobre 1934.

Das symphonische Schaffen begegnet in Warszawa, wie übrigens im XIX. Jahrhundert in ganz Polen, ungünstigen Entwicklungsverhältnissen. Die wichtigsten Hindernisse sind: Mangel an ständigen Symphonieorchestern, seien es auch Liebhaberorchester; Bevorzugung der Virtuosenkonzerte durch das Publikum; unrichtige, stückweise Aufführung von Symphonien in den Konzerten; niedriges Niveau des Repertoires und der Aufführungen; endlich die allgemeine Krise des symphonischen Schaffens nach Beethoven. Dennoch umfaßt das Verzeichnis der polnischen, in Warszawa wirkenden Tondichter, unter deren Werken sich auch Symphonien befinden, eine ziemlich beträchtliche Zahl von Namen und Werken. Der erste in der chronologischen Reihenfolge ist Heinrich Lentz, dessen in Warszawa geschriebene D-Dur-Symphonie außer dem, bei diesem Komponisten üblichen, Einflusse Haydns, deutliche Reminiszenzen an die D-Dur-Symphonie Beethovens, besonders im Larghetto und Scherzo, aufweist. Von den acht Symphonien Josef Elsners, die bei K. J. A. Hoffmann (Die Tonkünstler Schlesiens) verzeichnet sind, ist nur die in der Preußischen Staatsbibliothek in Berlin befindliche C-Dur-Symphonie op. 11 (erschienen im Verlage von J. André) zugänglich.

Dieses Werk zeugt nicht besonders von Elsner als Symphoniker, ist unter deutlicher Einwirkung der vorklassischen Symphonie abgefaßt und unbeholfen instrumentiert.

Moderner schaut die G-Mol-Symphonie von Franz Lessl aus, die, trotz des Einflusses Haydns, dessen Schüler Lessl war, unverkennbar romantische Elemente zeigt. Die »Symphonie« Karl Kurpiński's ist eigentlich ein Werk illustrierender Programmusik; ihr eigentlicher Titel ist: »Die Schlacht bei Możajsko«.

Der jüngeren Generation gehört als erster Josef Nowakowski an, dessen zwei D-Dur-Symphonien die Bibliothek des Warschauer Musikvereins in ihren Sammlungen enthält. Er hat alle schwachen Seiten seines Meisters Elsner, den geringen Dualismus, die unbeholfene Verarbeitung, die konventionelle Instrumentation, ja sogar manche Manieren der Mannheimerschule übernommen. Begabter ist ein anderer Schüler Elsners, Ignaz Felix Dobrzyński, dessen Symphonien in B-Dur op. 11 und C-Moll op. 15 auf der Höhe des damaligen europäischen Schaffens stehen. Als das Plus der Symphonik Dobrzyński's kann man seine Geschicklichkeit in der Instrumentation, die Kühnheit der formalen Ideen und die Korrektheit der Form ansehen, das Minus bilden — die unzureichende melodische Invention und eine gewisse Schablonenhaftigkeit in der Bearbeitung der Themen. Hervorgehoben zu werden verdient, hauptsächlich in Opus 15, die bewußte Einführung der auf nationalen Motiven aufgebauten Thematik, worin Dobrzyński der im Jahre 1842 komponierten Symphonie Gade's vorausgeht, die für die erste, auf derartigen Themen sich gründende Symphonie gehalten wird. Kühnheit in der Instrumentation, die in der E-Dur-Symphonie Josef Brzowski's zum Vorschein kommt, berechtigt nicht zu der Annahme, als sei er »unter Berlioz' Einfluß gestanden«, wie man es bisher, Sowiński folgend, behauptete, denn sonst ist die Symphonie ganz im Stile der Epigonen des Klassizismus geschrieben.

---

44. URBAŃCZYK ST.: **Niejednolitość języka Biblji Szaroszpatackiej.** ***(L'absence d'unité dans la langue de la Bible de Sáros-Patak).*** Séance du 9 novembre 1934.

I. Déjà Małecki, en présence des fautes das la première partie de ce code et des qualités du style de la partie finale, a suggéré l'hypothèse (voir l'introduction à son édition de la Bible, p. XXVII) que, contrairement à la notule de Turnowski du milieu de la Bible de Sáros-P., il y avait plus d'un seul traducteur. Ce n'est que cette partie finale que M. attribuait à l'abbé André de Jaszowice, traducteur présumé du monument entier selon cette notule. Ogonowski était d'avis (J. Arch. IV 243) qu'il y avait au moins trois traducteurs, mais il s'est abstenu d'en donner des preuves. En revanche Brückner (La littérature religieusse II 67) a aussi catégoriquement qu'arbitrairement affirmé que l'abbé André seul avait été traducteur de tout le recueil, mais plusieurs copistes avaient travaillé sous sa dictée. Łoś s'est joint à ce jugement (Pocz. piśm. pol. = Les débuts de la littérature polonaise, p. 166), sans le motiver non plus. Cette opinion ayant prévalu, elle s'est maintenue jusqu'ici malgré quelques doutes exprimés par M. J. Janów (Sprawozdania Tow. Nauk. we Lwowie, 1926, p. 107).

Avant d'entreprendre à nouveau l'examen plus complet du problème, l'auteur remarque que la Bible de S.-P. suivant servilement la traduction tchèque (cf. en dernier lieu Janów, op. cit.), le manque d'unité du modèle tchèque, qu'avait indiqué Jos. Jireček (Čas. Mus. Král. Česk., l'année 1864, p. 136 ss.), a bien pu se réfléchir dans la version polonaise; cela rend plus difficile la tâche de découvrir la non-unité de la langue appartenant à cette version-même. Ainsi les qualités du style soulignées par Małecki sont le mérite des traducteurs tchèques (Jireček, op. cit. 169, 170, 174). C'est aussi le reflet de la non-unité tchèque que la tournure *w tę dobę*, ce que l'auteur a expliqué d'une façon erronée dans Slavia Occidentalis XIII (sous presse).

II. L'auteur cite plus d'une dizaine d'exemples où la non-unité du texte n'est pas due au modèle tchèque et s'oppose par conséquent à l'hypothèse d'un seul traducteur. Ce sont surtout des faits de grammaire et de vocabulaire.

1. Les tchéquismes et les fautes de traduction se trouvent en masse dans les parties du 1-er et du 3-ème copiste [1]. Toutefois ne les ayant pas systématiquement relevés au complet, l'auteur se borne à une simple impression visuelle.

2. On aperçoit une frappante absence d'unité dans l'emploi des pronoms relatifs. Les traducteurs avaient à leur disposition les pronoms: *jen*, *jenże*, *jenżeto*, *który*, *któryż*, *któryżto*, et la variété dans la façon de les combiner est l'affaire de l'individualité propre à chacun.

L'écriviste N° 1 se sert en plus grande majorité (87%) du relatif primaire ordinairement renforcé par la particule *-to*; c'est surtout la forme *jenże* qui ne suit pas cette règle. La forme *jeż(to)* est employée sans distinction du nombre, du genre et du cas; il en est de même pour la forme déviée, mais très rare *jiż(to)*.

L'écriviste N° 2. Les exemples montrent que le traducteur avait devant lui le modèle plus ancien où le relatif primaire était de règle généralement renforcé aussi par *-to*. A mesure qu'il écrivait, il se libérait de ce modèle et introduisait de plus en plus souvent le pronom *który*, en le renforçant au moyen des particules *-że* et *-to*. A un moment donné il a presque complètement cessé d'employer le pronom *jenże* et introduisit *który*, mais déjà sans particules. Qu'il avait devant lui un modèle plus ancien, cela se voit également de deux passages glosés: *jenże albo kto tego nie wie* 52 b 3 et *lud, jenże ktory stał* 64 a 36. Il est donc impossible de soutenir que le deuxième scribe fût un copiste mécanique; au contraire, il était personnel et créateur au point de vue de la langue; il mérite notre intérêt, car, pour les pronoms relatifs au moins, il devançait tous ses contemporains; il a même devancé les autres traducteurs de la Bible S.-P. et le traducteur de la 1-ère partie du codex de Suled; l'emploi aussi conséquent du pronom *który* n'est généralement obligatoire qu'aux environs de 1500.

L'écriviste N° 3 a laissé trop peu d'exemples sur ses quelques

[1] Rappelons ici que selon Małecki la Bible S.-P. était écrite par cinq scribes; ils occupent dans son édition les pages: 1—40, 41—78, 78—83, 83—171, 174 jusqu'à la fin. Hanisch (J. Arch. XXXV 193) distingue encore une sixième main, à la page 38—41, mais, en raison de sa petite étendue, l'auteur néglige ce passage et suit la division de Małecki.

pages pour qu'on puisse le caractériser; en somme, il ressemble au N° 4.

L'écriviste N° 4. Le pronom *jenże* est ici deux fois plus fréquent que *który*. Très curieuse est la fonction de *-to*: cette particule renforce presque sans exception certaines formes, surtout *jiż* et *jeż*, qu'on pourrait appeler en conséquence formes faibles; en revanche, elle est rare auprès de formes telles que *jenże* et *jegoż* que l'on pourrait appeler, en se servant de la même nomenclature, formes fortes. C'est à la place de ces formes faibles que s'étendait le pronom *który*; les formes fortes ne cédaient devant lui qu'exceptionnellement.

L'écriviste N° 5 représente l'état le plus ancien. Le pronom *który* est relativement rare (10 fois plus rare que *jenże*). On ne se sert généralement pas ici de la particule *-to* même auprès du relatif primaire; souvent même *-że* manque. La forme caractéristique est *jen* (nom. sg. msc.); il y en a 45 exemples à côté de 10 *jenże* (sur 40 pages), tandis qu'on n'en trouve que deux exemples chez les autres quatre copistes. Un autre trait c'est la vitalité de la forme *jiż* comme nomin. sg. et pl.

3. Praesens historicum. Il est assez fréquent dans la Bible S.-P. et fait 15% d'exemples de prétérit. Mais le deuxième écriviste, à partir de la page 55 jusqu'à la fin, et le troisième font exception. Jusqu'à la page 55 praesens histor. est aussi fréquent chez le 2-ème que chez les autres scribes: nous en avons 55 sur 14 pages, tandis que la 55-ème page passée, on ne trouve que 8 exemples sûrs (sur 23 pages), ce qui ne fait que 2% du nombre total. Le 3-ème scribe tombe dans une autre extrémité, car son praesens histor. fait à peu près la moitié des temps passés.

4. Un manque sensible d'unité se laisse aussi apercevoir dans la Bible S.-P. quant à l'emploi des formes du passé composé en deux mots, du type *rzekł jeśm* (*jeś*, *jest*); de la construction *a rz(e)kę*, évent. *a rz(e)kąc*; des conjonctions conditionnelles *acz*, *-li*, *jestli*, *pakli*; des mots *gospodzin*, *lepak*, *cesta*, *Rudne* ou *Czerwone morze*, *barzo* ou *wielmi*, *eż* ou *aż*, et enfin des pronoms *wszyciek—wszytek* et *kalżdy—kożdy*.

Des traits suivants caractérisent ainsi les écrivistes pris un à un:

1-er scribe: *gospodzin*, *lepak*, *cesta*, *barzo*; des tchéquismes et des erreurs de traduction; l'absence de *jestli*.

2-e scribe: *wszyciek*; l'absence de praesens hist. dans la seconde partie.

3-e scribe: la fréquence de praes. hist., des tchéhismes et des erreurs de traduction.

4-e scribe: *kalżdy*, *eż* 'aż'.

5-e scribe: *kożdy*, *barzo*; la rareté du passé composé en deux mots; l'absence du participe en *-ę* de *rzec*; l'absence de *pakli* et de *Czerwone* (*morze*).

Chaque scribe se distingue par un type spécial de pronoms relatifs. Outre cela, les trois premiers ont le type *a rz*(*e*)*kąc*, *jeśm*, *-eśm*; les deux autres n'en ont pas.

III. L'auteur, en commençant à recueillir ses matériaux de travail, croyait pouvoir dire, sur la base des pronoms relatifs et des praesens hist., que le 2-ème scribe exécutait sa copie d'après deux différentes traductions. Néanmoins le prélèvement des exemples a démontré la distinction linguistique de chacun des écrivistes. Il semble être sûr que les scribes de la Bible S.-P. n'ont pas travaillé sous la dictée; il est imposible d'admettre qu'ils aient pu mettre des mots tout différents au lieu des mots qu'on leur dictait (à l'except. de *kalżdy* et de *eż*). On voit aussi que, si les copistes se servaient à un certain degré de traductions plus anciennes (ce qui est très probable), ils procédaient avec elles très librement, surtout le scribe N° 2 qui introduisait, à mesure qu'il écrivait, toujours de nouveaux pronoms ou adverbes relatifs, propres sans doute à son parler. Quelle que soit leur relation à l'original tchèque, on est obligé de voir en nos scribes des créateurs (innovateurs) au point de vue de la langue, et de ce fait, de la manière de leurs parlers, ils méritent une attention particulière. Si l'abbé André de Jaszowice a joué quelque rôle dans l'élaboration du codex, ce n'était sans doute qu'en dirigeant le travail de la compilation des textes.

La solution du problème entier ne peut se trouver qu'après la comparaison systématique de la Bible S.-P. avec des bibles tchèques, et en particulier avec le codex de Záblacký dont la relation étroite avec la Bible S.-P. a été lumineusement démontrée par M. Janów.

En ce qui concerne l'origine des scribes en question, seul l'écriviste N° 2 paraît venir du sud de la Pologne, car seul il s'efforce de distinguer *się* orthotonique de *sie* enclitique; le 4-ème scribe

serait originaire de la Grande Pologne (*kalżdy*, comme dans les Sermons de Gniezno).

La partie la plus archaïque de la Bible S.-P. semble être celle du 1-er scribe; en général celles des trois premiers écrivistes sont marquées par des traits un peu plus anciens que les autres.

---

45. WILLMAN-GRABOWSKA H.: **Motyw z Odysei w Jātaka indyjskiem.** ***(Un thème de l'Odyssée dans un Jātaka indien).*** Séance du 17 semptembre 1934.

Le naufrage en mer n'est que trop connu comme sujet littéraire. Dans la catastrophe un seul voyageur — toujours un seul ou à peu près — échappe à la mort: c'est celui qui est destiné à une carrière éclatante et les vicissitudes qui le mettent à l'épreuve et qu'il traverse victorieusement n'ont pour but que de le montrer digne de sa fortune.

C'est l'un des thèmes les plus répandus et, à côté de quelques autres, tels que le fils unique de la pauvre veuve, le frère cadet maltraité par ses deux aînés, la méchante marâtre etc., apparaît à diverses époques et dans divers pays. Le fait de le retrouver dans la littérature de deux pays éloignés l'un de l'autre géographiquement et moralement ne saurait toujours prouver un emprunt. Quelquefois c'est l'héritage d'un patrimoine déjà oublié et dispersé, ou la trace d'une source ancienne, jadis commune; d'autres fois c'est tout simplement l'expression de la tendance, généralement humaine, à l'optimisme consolateur, à la satisfaction morale, qui veut que la vertu soit récompensée et le vice puni. Cependant lorsque certains détails en apparence secondaires, mais pourtant caractéristiques, se retrouvent dans les deux versions du même sujet, l'hypothèse d'un emprunt est permise. Reste à examiner attentivement de quel côté peut se trouver le prêteur, où est le débiteur et par quelle voie la dette a-t-elle été contractée.

Dans le V-ème chant de l'Odyssée Ulysse navigue vers »la fertile Schérie, terre des Phéaciens qui sont parents des dieux«[1] »Dix-sept jours il vogua sur les routes du large; le dix-huitième

[1] Les citations entre guillemets sont tirées de la traduction de Victor Bérard (L'Odyssée. Paris, 1924).

enfin, les monts de Phéacie et leurs bois apparurent«. Posidon le découvre et démonte la mer. Un grand flot frappe le radeau. »Ulysse au loin tomba hors du plancher; la barre échappa de ses mains, et la fureur des vents... cassant le mât en deux, emporta voile et vergue au loin...; lui même demeura longtemps enseveli«. Il arrive avec peine à reprendre son radeau et se laisse entraîner au gré du vent.

»Mais Ino l'aperçut, la fille de Cadmos aux chevilles bien prises«. Elle prend en pitié le malheureux et le sauve en lui jetant son voile (κρήδεμνον — voile, parure de la tête, diadème, sans doute dentelé, comme le portent les déesses asianiques, car on a aussi le sens de créneau):

»Prends ce voile divin; tends-le sur ta poitrine... Mais lorsque, de tes mains, tu toucheras la rive, défais-le, jette-le... vers le large et détourne la tête«.

Ulysse se méfiant des dieux ne suivra le conseil de la déesse que lorsque la bourrasque aura brisé son radeau. Il se jette alors à la mer et nage pendant deux jours.

V. Bérard (op. laud. I p. 161, note) s'arrête justement sur ce détail: c'est deux jours et deux nuits que le héros doit flotter avant d'arriver au bord. »Comment faire admettre pareille invraisemblance à un auditoire de marins?«. Et c'est ici que »la ceinture de sauvetage qu'est le voile divin« trouve sa raison d'être.

Un accueil hospitalier, la protection et l'amour attendent le héros chez les Phéaciens. Leur navire le mènera directement à Ithaque. Les voeux d'Ulysse seront réalisés de façon aussi inattendue que complète.

Le héros du Mahājanakajātaka (éd. V. Fausböll, t. VI, Nº 539) fait aussi naufrage et se trouve seul en mer. Après huit jours il est sauvé par une *devadhītā,* fille des dieux, tout récemment nommée gardienne de l'océan. Elle ne jette pas à Mahājanaka de voile ou de ceinture. Mais le nom de la déesse est *Maṇimekhalā,* composé possessif de deux termes. Le premier terme, *maṇi,* indique un bijou, une perle, un cristal, une amulette etc.; le second terme désigne une espèce d'écharpe ou de cordon. Porté en biais de l'épaule gauche au côté droit, c'est le cordon brahmanique, signe d'appartenance à une caste supérieure. Entre autres, *mekhalā* peut être aussi tout simplement la ceinture d'homme ou de femme (cf. Ṛtusaṁhāra, cf. les surnoms de Śiva, *mekhalāla, mek-*

halin etc.); elle n'est pas une partie aussi importante du costume de femme indienne que de femme iranienne; en revanche son rôle est grand dans l'indication de la hiérarchie.

Le nom de la déesse dira à peu près: »celle qui porte la ceinture (ou l'écharpe) à joyaux«. Le κρήδεμνον à l'Odyssée et la *mekhalā* dans le Jātaka sont de ces accessoires secondaires qui, sans avoir de l'importance dans les deux versions, y ont néanmoins leur place marquée. Les raisons s'en trouveraient dans des représentations étrangères au monde grec et au monde indien.

Le motif du naufragé et du secours inattendu apporté par la déesse est commun à l'Odyssée et au Jātaka. En dehors de ce seul cas la nymphe secourable n'intervient plus dans le récit. On ne l'y a pas vue auparavant, on ne la rencontrera plus après. Du reste le drame n'a point besoin d'elle. Ulysse aurait pu être aussi bien sauvé par Athéna, sa fidèle protectrice: bientôt après elle est de nouveau auprès de lui, à sa laborieuse abordée, et le protège contre une mort certaine quand un coup de mer l'a jeté à la roche. Quant à Mahājanaka, il est un Bodhisattva; il ne peut pas périr ayant à accomplir de grands faits et à donner l'exemple de renoncement et de sagesse bouddhique. Aussi ne se noie-t-il pas; pendant sept jours il est légèrement bercé par les ondes, nageant dans la direction de Mithilā. C'est là qu'il tend, car son voyage en mer ne devait être qu'une étape dans sa marche au trône, à la conquête du royaume de ses ancêtres. Il semblerait naturel qu'il atteignît le bord de sa seule puissance divine. L'épisode du flottement prolongé sur la mer est aussi artificiellement introduit dans le Jātaka qu'il l'est dans l'Odyssée.

D'autres détails encore sont communs.

Ino »jadis simple femme et douée de la voix, devint au fond des mers Leucothéa et tient son rang parmi les dieux«. C'est un avancement. La même chose est arrivée à Maṇimekhalā. Non qu'elle fût jamais simple mortelle: *devadhītā* est d'origine céleste. Mais elle venait d'être promue à la dignité de gardienne de la mer. Les *lokapālāḥ,* protecteurs des points cardinaux, l'ont chargée de porter secours aux vertueux qui courraient le danger de se noyer en mer. Cette charge n'est pas connue parmi les attributs des dieux indiens, et ne la rend pas plus naturelle la remarque très indienne que les vrais méritants sont les hommes pieux qui honorent leur mère. Ainsi le vernis de conceptions caractéristi-

ques pour l'Inde (le respect et l'amour dus à la mère) et de conception bouddhique de la vertu-piété a recouvert l'image étrangère d'une déesse des eaux.

La joie de sa nouvelle nomination a empêché la nymphe de surveiller l'océan. Mais sept jours passés, elle se rappelle ses devoirs et se rend compte qu'une négligence plus prolongée pourrait devenir coupable et lui ferait interdire l'entrée, à peine obtenue, aux réunions des dieux.

Comme Ino, Phénicienne, fille de Cadmos, de même Maṇimekhalā est d'importation étrangère. Toutes les deux rappellent, sans l'égaler, la création iranienne, la Grande déesse Ardvī Sūra Anāhitā, génie féminin des eaux, correspondant à Mylitta assyrienne. Le Yašt V 16 de Khorda Avesta la représente secourant le voyageur qui ne parvenait pas à atteindre sa demeure. Anāhitā accourt sous la forme d'une belle jeune fille à la large ceinture, ornée d'un brillant diadème d'or.

Le panthéon védique n'attribuait pas aux déesses de rôle actif, Sauf Uṣas, l'aurore, elles n'ont pas de fonction définie au plutôt elles n'ont aucune fonction. La terrible Kālī de l'hindouisme est complètement étrangère aux conceptions aryennes. Maṇimekhalā, déesse protectrice des navigateurs, n'est que la copie d'une image d'en dehors; et son admission dans le monde des dieux *lokapālāḥ* n'est même pas explicable par des mérites ou des malheurs précédents comme pour Leucothée.

Commun aussi à l'Odyssée et au Jātaka est le thème accessoire de la méfiance.

Après le conseil de Leucothée la resplendissante de quitter le radeau Ulysse médite incertain. Persécuté par les dieux, il craint quelque piège nouveau. La version indienne place la méfiance du côté de la déesse.

Mahāsattaṁ vimaṁsamānā, désireuse d'éprouver le Grand Etre, elle l'interpelle par la strophe:

ko 'yaṁ majjhe samuddasmiṁ appassan tīraṁ āyuhe,
kaṁ tvaṁ atthavasaṁ ñatvā evaṁ vāyāmase bhusan ti

»Qui est-ce celui, qui, sans voir le bord, s'acharne à l'atteindre? C'est dans l'attente de quel secours que tu t'efforces à avancer?«.

A la réponse de Mahājanaka qu'il fait son devoir malgré tout, sans s'occuper du résultat — c'est en rèsumé la morale boud-

dhique et brahmanique, la morale de renoncement — au-delà de l'espoir et même contre tout espoir (cf. contra spem sperare), la déesse essaie de l'en dissuader. Elle lui représente l'inutilité de vains efforts:

Apāraṇeyyaṁ yaṁ kammaṁ aphalaṁ kilamathuddayaṁ
tattha ko vāyāmen' attho maccu yassābhinippatan ti.

»Où le but est inaccessible, la fatigue seul fruit de l'acte,
Quel sens auraient tous les efforts? leur résultat n'est que la mort«.

Le dialogue continue et Mahājanaka continue à exposer la même théorie de renoncement mais de l'effort et de triomphe qnand même; il finit par dire:

Sandiṭṭhikaṁ kammaphalaṁ nanu passasi devate
sannā aññe tarām' ahaṁ tañ ca passāmi santike.

»Ne vois-tu pas de tes yeux, o déesse, mon travail porter fruit?
les autres sont tombés au fond; je vogue et tu m'es présente«.

Tout ce passage n'a rien à faire avec l'histoire du naufragé. Mais il est dans l'intention générale du Jātaka où la glorification du Bouddha, ou du Bouddha futur, du Bodhisattva, cherchait à mettre dans ses vies précédentes le plus de merveilleux et le plus d'instructif à la fois.

A côté des similitudes, des différences frappantes entre nos deux versions jettent une lumière sur leur relation réciproque.

L'aventure d'Ulysse a été vécue. Le narrateur connassait sans doute par sa propre expérience la fureur des tempêtes; la mer et la navigation lui étaient familières.

Regardons seulement Ulysse construire son bateau. Il prend une hache à deux tranchants, »un gros outil de bronze que mettait bien en mains un manche d'olivier«. Comme bois il choisit celui des aunes et peupliers, »tous morts depuis longtemps, tous secs et, pour flotter, tous légers à souhait«. Puis il »perça et chevilla ses poutres. Les longueur et largeur qu'aux plats vaisseaux de charge donne le constructeur qui connaît son métier, Ulysse les donna au plancher du radeau; il dressa le gaillard, dont il fit le bordage en poutrelles serrées...; il y planta le mât emmanché de sa vergue; en poupe, il adapta la barre à gouverner, puis,

l'ayant ceinturé de claies en bastingage, il lesta le plancher d'une charge de bois«.

Rien de pareil non seulement dans les Jātaka mais dans toute la littérature indienne. Cependant la navigation fluviale a bien existé dans l'Inde, car la Vājasaneyi-Saṁhitā XXX 5—22 cite entre autres occupations celle de rameur et de batelier. On ne manquait même pas de pirates, comme le prouve Daśakumāracarita VI (2-ème éd. p. 106 ss.), roman basé non moins sur la tradition que sur l'actualité. D'autres mentionnent explicitement la navigation maritime, ex. Samuddavāṇijajātaka (éd. V. Fausböll IV; N⁰ 466) etc. Le héros de Mahājanakajāt., quitte la ville Campā, capitale des Aṅga, au sud du cours inférieur du Gange, et va chercher la fortune à Suvaṇṇabhūmi, pays de l'or, probablement le sud-est de l'Inde ou le Ceylan. De Pātaliputra le prince Mahinda se rend au Ceylan y porter la Bonne Nouvelle bouddhique (Vinaya III, 338). Milindapañha parle (dans un exemple) des voyages »à long cours«, en Chine, en Afrique etc. Enfin le mot *samudra* est déjà attesté dans le Ṛg-Veda, bien qu'il ne désigne pas nécessairement la mer, car *samudda* pāli indique aussi (Jātaka N⁰ 277 et 466) le Gange. Un autre mot, *sāgara*, est également vieux, mais il serait difficile de dire, si le Ṛg-Veda, produit incontestable d'une civilisation continentale, y sousentend la mer. Mais plus tard le commerce maritime comptait parmi les sources de revenus de l'Etat indien, cf. Kauṭilīya-Arthaśāstra II, 16, 34; 21, 39; 22, 40 etc.

Les Indiens ont même été colonisateurs. Ils colonisèrent le Cambodge, la Java et le Ceylan, sans parler de leur expansion continentale en Asie Centrale. Partout c'était la véritable possession de l'intérieur du pays, conquis le plus souvent par une lente pénétration civilisatrice, plus rarement par la force d'armes suffisamment employée sur la péninsule même. Les Grecs s'établissaient sur les bords de la mer (cf. les colonies de l'Asie Min. et autres), prêts à partir plus loin, anxieux de quitter leur élément favori.

Pas trace de cet attachement à la mer chez les Indiens. Ils en ont peur: elle est le séjour des monstres qui dévorent les hommes, des *maccha* et les *kacchapa*, poissons et tortues (Mahājan). On voit ici une faible connaissance de la faune marine. A moins que les termes *maccha, kacchapa* n'aient été transportés des eaux douces pour être appliqués aux requins, si abondants dans l'Océan Indien. — Il est vrai que l'Odyssée exposant les dangers de la

mer ne cite point (les monstres fabuleux de Scylla et Charybde à part) les animaux marins, mais la Méditerranée est pauvre en faune. Du reste Ulysse erre d'une île jusqu'à l'autre et, supposant même qu'il se fût engagé loin à l'ouest, il naviguait toujours près du bord, où se tiennent de petits poissons. Les expéditions des marchands indiens ou des étrangers qui faisaient commerce avec l'Inde devaient nécessairement aller en haute mer, pleine de dangers. Elles duraient longtemps, mais elles se faisaient. I-Tsing arrive par mer aux Indes[1] en 673 et rentre chez lui par la même voie en 695 — parcours qui suffirait à contourner l'Europe deux fois. Et il n'était pas le seul. L'Inde communiquait régulièrement par mer avec les pays étrangers.

Cette navigation était-elle de longue date? On n'en sait rien. La réponse serait affirmative plutôt pour la direction d'ouest. Dans les premiers siècles de l'époque bouddhique et même avant le Bouddha (cf. J. Przyłuski, La Légende d'Aśoka; Rhys Davids, Buddhist India, etc.) des voies commerciales conduisaient vers l'Occident. Traversant péniblement le désert de Rajputanā les marchandises, arrivées au port de Bharukaccha, étaient dirigées par mer sur Babylone, comme en témoigne entre autres le Bāverujātaka (N⁰ 339)[2]. Pour une époque plus tardive, c'est le Mahāvaṁsa qui mentionne le commerce avec les Grecs, et ce texte, à partir du IV-e siècle, est une bonne source de documentation[3]. D'après les renseignements tamils, la capitale des Chōla, Kāviri, à l'embouchure du fleuve Kāveri, dans le sud-est de l'Inde, où la côte encore assez élevée permet aux vaisseaux de s'arrêter — aurait été un centre renommé pour le commerce international et fréquenté par les Yavana. Il n'est que très vraisemblable que les ports de la côte de Malabar, plus commodes et plus faciles à atteindre (le passage entre le Ceylan et la péninsule est obstrué d'écueils à son bout nord) attiraient encore davantage les Arabes et les Grecs, marchands nés.

C'est par la voie des relations commerciales, par les souvenirs des marins, souvenirs hyperbolisés de leurs propres aventures

[1] Cf. Éd. Chavannes. Mémoires sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident.

[2] Cf. aussi Sylvain Lévi dans l'Annuaire de l'Ecole Prat. des H. E. 1913/14.

[3] Sylvain Lévi. Journal des Savants, 1905.

etc. etc. que l'histoire du »héros d'endurance, Ulysse le divin« et de Leucothéa la resplendissante a pu pénétrer dans l'Inde. Elle a pu aussi y être parvenue déjà plus tôt, par des routes continentales, au nord, portée par les compagnons d'Alexandre ou répandue du nord au sud pendant l'existence éphémère des royaumes indo-grecs.

Car autant que la catastrophe d'Ulysse frappe par ses traits réels, autant l'aventure de Mahājanaka est stylisée et a peu de commun avec la probabilité.

Mahājanaka s'embarque en compagnie de *sattaiaṁghasatāni,* textuellement. 700 jambes. On peut le comprendre comme 700 (paires de) pieds d'hommes et de bêtes ensemble, à moins qu'on ne lise avec Cowell *sattajamghasatthāni,* sept caravanes de marchands. Ce serait tout à fait conforme à la vraisemblance, car les négociants indiens s'associaient ordinairement pour des affaires plus étendues (cf. R. Fick, Die Sociale Gliederung im nord-östlichen Indien zu Buddha's Zeit).

Mais à partir de là on perd pied.

Le navire s'élance en toute vitesse. Sept jours après — la catastrophe.

Remarquons que sur 547 Jātaka le naufrage n'est que le thème, et encore thème accessoire, de q u a t r e d'entre eux. Chaque fois c'est la même forme de la narration: chaque fois le bateau court allègrement pendant 7 jours. Le Mahājanakajātaka, version la plus complète du naufrage, ajoute qu'il avait déjà parcouru 700 yojana; c'est l'éloge de la vitesse fait à la manière indienne avec une apparence de précision, au moyen de chiffres. Rappelons ici le départ d'Ulysse quittant la Schérie: »le vaisseau courait sans secousse et sans risque, et l'épervier, le plus rapide des oiseaux, ne l'aurait pas suivi«.

Sept jours passés (toujours ce nombre fatidique de 7; c'est 7 jours aussi que Bodhisattva flotte sur les vagues, dix-s e p t jours que vogue Ulysse) et le bateau épuisé s'arrête immobile.

Le plancher craque, les poutres se disjoignent, le bateau sombre. Ce n'est pas qu'une tempête l'ait jeté contre un écueil ou que le floit l'ait immergé. La seule cause semble être »la fatigue« du vaisseau, comme s'il s'agissait d'un vieux bac aux planches pourries — image de la traversée d'une rivière, transportée sur le plan de la mer.

Rien qu'à voir la mer démontée Ulysse craint une issue funeste et »sentant se dérober ses genoux et son coeur gémit en son âme vaillante«. L'auteur du Jātaka dit textuellement: »le vaisseau s'est enfoncé, l'eau l'a envahi«. On croirait que c'est la fin. Mais ce n'est qu'à ce moment-là que le Bodhisattva entreprend quelque chose. Ici le rôle d'Ulysse est partagé entre les voyageurs et le Bodhisattva: aux premiers ses gémissements, au second sa sagesse. Tandis que les autres se lamentent et se recommandent chacun à sa divinité tutélaire, Mahājanaka écrase du sucre, le mélange avec du beurre fondu et s'en remplit le ventre; ensuite il enduit d'huile de sésame deux vêtements propres et les serre autour de son corps. Il a le temps de faire tout cela, bien que l'auteur ait déjà fait sombrer le bateau. Et tandis que ses compagnons deviennent la proie des *maccha* et des *kacchapa*, lui, appuyé contre le mât et puis accroché au sommet du mât immergé, examine l'horizon. Il cherche sa direction.

Un manque absolu de sens du réel. Cependant lorsqu'il s'agit de connaître la vie indienne de tous les jours, les Jātaka sont une source inestimable. Ils nous tracent une image vive et vraie de l'état social et économique de l'Inde, surtout de sa classe moyenne au début de notre ère. Mais notre récit ne tient pas à la simple vérité.

Ulysse demeure »longtemps enseveli, sans pouvoir remonter sous l'assaut du grand flot et le poids des habits que lui avait donnés Calypso«. Aussi Leucothée lui conseille-t-elle de quitter ces vêtements, — et c'est ce qu'il fait avant de se mettre à nager.

Mahājanaka fait le contraire. Il trouve le moment et l'endroit opportuns pour changer d'habillement. Il choisit les deux pièces qui composent le vêtement ordinaire de l'Hindou, et les choisit propres. C'est que le moment de la *dīkṣā*, du sacrement d'initiation, est venu pour lui.

En effet le moment du naufrage est le point tournant dans la carrière de Mahājanaka. Jusque là simple jeune homme, énergique et doué, il apparaît dès ce moment comme un Grand Etre, un Bodhisattva. Il se sacre lui-même pour l'étape décisive de sa destinée. Le pieux moine bouddhique — car c'étaient surtout les moines qui adaptaient les contes aux fins de la propagande religieuse — désireux d'illustrer la légende du Bouddha, a voulu souligner la transition justement par un rite brahmanique, rite

rejeté par le bouddhisme mais dont le souvenir était assez profondément enraciné pour être accepté avec recueillement. Les Jātaka sont pleins de ces contradictions.

Leucothéa ordonne à Ulysse de se jeter à l'eau et de nager au rivage de la Phéacie où l'attend le salut.

Mahājanaka se met aussi à la nage; il le fait d'un bond si grand qu'il se trouve loin des monstres. Puis il se dirige vers Mithilā.

Cela paraît étonnant. Parti pour la Suvaṇṇabhūmi pour y faire fortune par le commerce, disait-il, et pour reconquérir par la suite le trône de ses aïeux, il devrait chercher à aller vers ce pays-là Or, il retourne en arrière, à Mithilā. Si notre auteur était tourmenté par quelque souci de logique ou de vraisemblance, il aurait pu indiquer quelque port plus proche, tandis que Mithilā est située à quelques centaines de kilomètres, aux environs de Patna d'aujourd'hui. Mais il n'est plus question de commerce. Ce thème, à peine amorcé, n'a plus été développé. Il ne devait servir que de prétexte au voyage en mer et comme c'étaient ordinairement les marchands qui se rendaient dans les pays étrangers, Mahājanaka est fait marchand. Quant au voyage lui-même, il offrait avec lui le thème émotionnant du naufrage et du salut merveilleux par la déesse, thème qui méritait d'être lié avec un autre aussi touchant, la reconquête inattendue du trône par son héritier légal — le fils de la pauvre veuve.

Tout montre que la version indienne du naufrage n'était que l'adaptation de l'anecdote grecque aux fins littéraires et religienses dans le Jātaka, et cela jusqu'à une certaine auréole de sainteté dont Homère entoure son héros et qui convenait au Bodhisattva. Mais δῖος ou διογενὴς 'Οδυσσεύς lutte pour sa vie comme un humain, cf. tout le passage Od. V 297—474, surtout 429 ss. »En un élan, de ses deux mains, il prit le roc tout haletant, il s'y colla, laissant passer sur lui l'énorme vague... aux pointes de la pierre était restée la peau de ses vaillantes mains... Il aurait eu la peau trouée, les os rompus...«.

Mahājanaka *maṇivaṇṇisu ūmisu pavaṭṭento suvaṇṇakkhando viya samuddaṁ tarati* »flottant entre les vagues couleur de joyaux, lui-même pareil à un morceau d'or, il traverse l'océan«. On dit souvent du Bouddha que son corps était d'une belle couleur; la

plus »belle« couleur, car la plus resplendissante, est celle de l'or; de là: *suvaṇṇakkhandho viya.*

Plus encore: Mahāj. ayant vogué sept jours qui passent si rapidement comme si c'était une seule journée, s'aperçoit qu'il est temps de faire son *uposatha,* c'est-à-d. d'observer le jeûne et le recueillement. Alors il accomplit le rite et après avoir satisfait à ses devoirs religieux, il se rince la bouche selon l'usage; cette fois-ci il se rince la bouche avec de l'eau salée. L'auteur fait cette concession à la vérité.

Pour en revenir à la relation entre le Mahānakajātaka et le fragment du V-ème (et des parties du XIII-e) chant de l'Odyssée, des correspondances de détail pourraient se trouver encore. On ne saurait cependant déterminer si elles sont le fait de l'emprunt conscient ou d'une imitation inconsciente, ou bien l'effet du hasard. Les conclusions risqueraient d'être hâtives; pourtant on a déjà eu maintes occasions de constater qu'avant même la littérature écrite des sujets, des thèmes partiels, des tournures-mêmes quelquefois se répandaient avec une facilité étonnante pour le temps et le lieu, et venaient éveiller des inspirations, pareils en ceci au pollen des arbres que le vent porte aux îles lointaines pour les fleurir.

Il ne semble pas cependant douteux que le conte bouddhique s'est ravitaillé à l'Odyssée. Du reste le Mahājanakajātaka présente une construction harmonieuse mais compliquée. Nous y avons affaire à plusieurs thèmes connus du folklore: la rivalité de deux frères, la reine exilée, déguisée en paysanne, le fils unique de la pauvre veuve, le naufrage, l'épreuve de l'arc et de l'énigme, la la plus brillante carrière et le renoncement total; ils se trouvent tous à la fois dans le Jātaka. Cette richesse elle-même est signe que l'auteur puisait ses sujets à peu près partout. Quant à l'Odyssée, elle frappe par sa simplicité. C'est, entre autres, justement cette simplicité qui assurait l'expansion du poème. Les marins grecs le portaient aux Indes, les Hindous l'entendaient dans leurs ports. Et au nord, après l'invasion d'Alexandre, des royaumes moitié helléniques rapprochaient la civilisation indienne et grecque. Il n'est pas impossible toutefois que la pénétration ne se fît pas plus tôt par d'autres voies latentes, l'épisode du salut d'Ulysse ayant déjà eu le temps d'être assimilé par la littérature populaire; les pieux bouddhistes l'en ont extrait comme une des plus belles pièces de la mosaïque composée en l'honneur du Bienheureux.

---

46. WILLMAN-GRABOWSKA H.: **Prastary motyw zrękowin w literaturze indyjskiej i greckiej.** ***(Un vieux thème de fiançailles dans la littérature indienne et grecque).*** Séance du 10 décembre 1934.

La famille indo-européenne et son héritière immédiate, la famille aryenne de l'Inde, se distingue par son caractère patriarcal. L'époux, v. ind. *pátiḥ*, le père, *pitá* (cf. pā »protéger« voir toutefois G. Wackernagel, Altind. Gram. I, p. 19) est le maître du groupe familial.

C'est lui qui décide du sort des enfants et par conséquent du mariage de sa fille. L'Āpastambīya-Gṛhyasūtra, auquel nous devons la plus ancienne description complète des cérémonies nuptiales [1], ne parle que des mâles de la famille; c'est entre eux et le fiancé ou le représentant de ce dernier que se fait l'accord [2]. Le rôle de la mère, au moins ce rôle extérieur, vu par les *sūtra*, se borne à parer la fille pour la solennité. Et là-même elle est aidée par d'autres femmes et c'est en leur compagnie qu'elle prononce des *mantra* et accomplit des rites ou des charmes pour la prospérité des futurs époux. Car les vieilles femmes, disent les *sūtra*, conservent dans leur mémoire les vieux usages nulle part notés, et il est bon de les consulter au moment de doute [3]. Mais ces maîtresses de cérémonies ne fonctionnaient qu'à l'intérieur de la maison. Sur tout le côté extérieur du mariage, l'institution d'une énorme portée dans la vie des Aryens, étroitement liée à leurs conceptions religieuses et morales, sur le choix, l'accord et le contrat, la femme n'avait pas d'influence directe ou légale. Elle y donnait son consentement passif. La pratique de tous les jours pouvait être différente; la femme favorite fléchissait sans doute plus d'une fois la volonté du maître; la mère, lorsqu'elle en était capable, pouvait souvent diriger ses enfants et décider de leur sort. Mais la loi ne l'y autorisait point. Au contraire, elle la soumettait à la tutelle du père ou du frère aîné, ensuite à celle du mari, et à celle de son fils

[1] G. Bühler, SBE. II, Introduction, rapporte l'Āpastambīya au V-e s. av. J. C. En tout cas ce texte précède Pāṇini.

[2] Cf. M. Winternitz, Das altindische Hochzeitsrituell nach dem Āpastambīya-Gṛihyasūtra und einigen anderen verwandten Werken... Denkschr. d. kais. Akad. d. Wiss., phil.-hist. Cl., Wien 1892.

[3] L. c., p. 31.

quand elle était veuve [1]. Elle était donnée en mariage par son père ; à défaut de celui-ci par un autre parent mâle le plus proche, par le roi enfin, substitut légal des parents. C'est sur ce fait d'avoir été »donnée« au moment de fiançailles que se basait pour elle l'autorité de l'époux [2]. *Kasyāsi* »à qui es-tu ?« demandait-on à la femme.

Cependant dans les familles »royales«, c'est-à-d. dans l'aristocratie des kṣatryas, la jeune fille choisissait son époux elle-même, comme en témoignent l'épopée et les contes populaires. Ainsi Damayantī choisit Nala contre les dieux. Ainsi dans le Mahājanakajātaka le roi mourant décide que celui qui saura plaire à sa fille, la princesse Sinivalī, sera souverain de Mithilā et son héritier. Après avoir bafoué les imbéciles Sinivalī choisit en effet le plus digne. C'est d'elle que part l'initiative.

Ce libre choix d'époux, le *svayaṁvara*, n'entrait pas dans les traditions brahmaniques. Il n'entrait pas, non plus, dans les traditions aryennes. Le Ṛg-Veda ne connaît pas le mot *svayaṁvara*; il faut en conclure que l'institution elle-même n'était pas connue, bien que certains hymnes remontent à une très haute antiquité. Si l'on comprend bien le passage RV. X, 85, 37—38 et AV. XIV, 2, 14, il y aurait là une mention de la coutume d'après laquelle la jeune fille pouvait être donnée à un clan entier. Āpast. Gṛh. II, 27, 2 [3], laisse comprendre qu'un tel usage avait autrefois existé mais qu'on l'avait abandonné. — Remarquons entre parenthèse que Āpast. Gṛh. paraît venir du midi. — L'histoire, si opposée aux usages aryens, de Draupadī, MhBh. I, 197, indique nettement l'existence de la polyandrie chez les tribus qui se sont considérées avec le temps comme des Aryas. Mais on ne trouve pas de modèle pour le *svayaṁvara* dans l'allusion, isolée, du RV. I, 117, 13 [4] au libre choix des Aśvins fait par Sūryā. La jeune déesse ne choisit que leur char.

Du reste toute possibilité de libre choix de mari fut exclue d'avance dès que l'Inde post-védique eut introduit les fiançailles-épousailles des enfants. Jamais le père n'assurait trop tôt un tu-

[1] Mānava-Dharmaśāstra V, 148.
[2] Ib. V, 152.
[3] Ed. Garbe, Bibl. Indica 1882.
[4] Cf. R. Pischel u. K. Geldner, Vedische Studien I, 14

teur et mari à sa fille, jamais trop tôt ne préservait-on la jeune fille contre une éventuelle mésalliance — la sortie de sa caste. Si le père tardait à établir sa fille et, à la honte des parents, elle devenait nubile sans avoir d'époux, le père, condamné par l'opinion, passait pour déchu de son autorité, la jeune fille avait le droit de se laisser enlever et son fiancé n'était plus obligé d'offrir au père le taurean ou la vache d'usage [1]. Le mariage même ainsi conclu était un peu mésestimé.

Les épopées indiennes, d'autre origine que les *sūtra*, et qui n'ont été que passées au vernis brahmanique, présentent des faits différents. Sāvitrī [2] est sans doute déjà majeure, puisque, autorisée par son père, elle s'en va à la recherche d'un mari. Elle est en même temps représentée comme l'idéal de la femme. De même Damayantī. Chacune d'elles agit consciente de sa volonté.

Quand des sūtra énumèrent huit espèces de mariage, quatre nobles (*brāhma-*, *daiva-*, *arṣa-* et *prājāpatyavivāha*) et quatre plus basses *gāndharva-*, *mānuṣa-*, *asura-* et *paiśacavivāha)*, en résumé: le mariage religieux, le mariage qui simule l'achat et le mariage-rapt, le *svayaṁvara* n'y figure pas. Il était le privilège des kṣatryas, gens d'antécédence souvent non aryenne, introduits ou entrés de force dans la communauté brahmanique. Et c'est pour cette raison que tous les cas connus du libre choix de mari, à l'exception de la légende de Nala, présentent le mélange de deux éléments: de la cérémonie de choix, publique, non aryenne, et de l'autorité absolue du père, indo-européenne. Dans le cas de Sītā ou de Draupadī le père pose d'abord des conditions, p. ex. l'épreuve de l'arc etc., et seulement après le prétendant victorieux est »choisi«. C'est pourquoi J. Przyluski [3] observe qu'à l'époque de la rédaction définitive du I-er chant du Rāmāyaṇa et du I, 197 du Mahābhārata »le véritable svayaṁvara n'était plus qu'un souvenir; l'institution ancienne avait disparu«.

Nous ne trouvons donc une image complète de *svayaṁvara* que dans le Nalopākhyāna (MhBh III, 52—79). Le roi fait annoncer publiquement la date de la fête, les candidats arrivent et se mettent en deux rangs, le héraut proclame leurs noms et la prin-

[1] Mān.-Dhar. IX, 93.
[2] Sāvitryupākhyāna, MhBh. III, 293.
[3] Le prologue-cadre des Mille et une nuits et le thème du svayaṁvara. Journal Asiatique CCV, 1, p. 110.

cesse passant entre les rangs met jette une girlande autour du cou de son élu. Les fiançailles sont reconnues valables par les assistants.

Remarquons que plus loin dans le poème Damayantī invoque les génies des monts et des arbres. Cette conception des arbres-divinités appartient aux cultes locaux, au substrat non-brahmanique. Quant à Nala Naiṣadha, il est vraisemblable que c'était Naḷa ou Naḍa Naiṣadha, dont on sait du Śatapathabrāhmaṇa II, 3, 2, 2 qu'ilportait journellement Yama dans le Sud — allusion, dit A. Weber [1], aux expéditions militaires de Naiṣadha dans le Dékhan. L'histoire de Nala se jouerait ainsi dans le milieu plutôt dravidien. Le nom même du pays de Niṣadha rappelle celui de n i ṣ ā d a, de l'une des tribus non-aryennes et d'une caste mixte [2]. Le *svayaṁvara* indique une organisation sociale différente du système indo-européen conséquemment développé par le brahmanisme. Cette organisation correspondrait à ce que nous savons des Dravidiens qui ont partiellement conservé jusqu'aujourd'hui la succession en ligne maternelle, traces de matriarcat, qui pouvait n'être point une gynaïcocratie, mais où la femme faisait venir son mari chez elle.

Le geste par lequel le jeune fille annonçait son choix venait ainsi de la haute antiquité et faisait partie du rite des accordailles dont les traces, découvertes par J. Przyluski (op. cit.) au Sud de la Chine, en Indochine, en Malaisie, jusqu'à l'Inde gangétique et l'Iran, constatées même dans les traditions arabes de l'Afrique du Nord, permettent de reconstituer l'ancien usage. Il consistait dans le jet d'un objet rond, balle, fruit, écharpe roulée, collier etc. pour toucher la personne choisie. Les moments accessoires étaient: la danse entre deux rangs et les chants alternés des jeunes gens et des jeunes filles. Aux pays passés en revue par l'auteur cité il faut ajouter le Tibet et le Nord-Est de l'Europe. Sir Charles Bell [3] raconte que des hommes et des femmes se mettent en deux rangs opposés et à s'interpellent par des chansons d'amour. Un jeune homme chante une strophe; du rang de vis-à-vis la jeune fille lui répond. On improvise parfois; plus souvent on se sert de vieilles

[1] Ind. Stud. I, p. 225 ss.

[2] De l'union d'un brahmane avec une *śūdrā*, cf. R. Fick, Die sociale Gliederung im nordöstlichen Indien zn Buddha's Zeit, Kiel. 1897.

[3] The people of Tibet, p. 173, 176 ss. Oxford 1924.

chansons déjà connues, en choissant les passages adaptés au moment et aux sentiments. Ces jeux donnent l'occasion d'indiquer son choix ou matière d'amour et précèdent la demande formelle en mariage ou le mariage-même. Quelque chose de semblable existait encore avant peu en Russie. Les jeunes filles et les jeunes gens en deux rangs formaient »la rue« où se promenait au pas de danse d'abord un jeune homme, puis un couple après que le choix eût été fait, signalé par la jeune fille par le jet d'un mouchoir. Les assistants battaient des mains et chantaient ou improvisaient des chansons. La fête avait lieu au printemps.

La partie essentielle de ces accordailles archaïques est donc la balle lancée par la jeune fille à l'homme qu'elle choisit pour époux. Dans l'aristocratique fête de *svayaṁvara* il ne restait du rite primitif que la guirlande et le droit de la jeune fille de déclarer son choix.

Le souvenir du jeu de la balle lié avec le choix de mari s'est conservé, bien qu'un peu vague, encore assez tard dans la littérature indienne. Le Daśakumāracarita de Daṇḍin (± VII-e s.) en témoigne [1].

Dans le chapitre IV du roman [2], Kāntimatī, la fille du roi de Kāśī, se rend avec sa suite au bosquet suburbain pour y honorer le dieu Śiva (non pas Kāma!) par le jeu de la balle. Le résultat en est le mariage clandestin avec le jeune homme rencontré à cette occasion.

Si le jeu de la balle pouvait honorer une divinité c'est qu'il passait, au moins à certains moments, pour un rite. Le culte brahmanique n'en connaît pas de pareil. Et quant à Śiva ainsi honoré, ce dieu est de substrat indigène et n'est entré que tard au panthéon brahmanique comme successeur du védique Rudra.

Tuṅgadhanvan, roi sans enfants (l'épisode de Mitragupta Daśakumāracarita VI, p. 102 ss.), demande la postérité à la déesse Pārvatī. Pārvatī (autrement Umā, Gaurī, Durgā, Kālī etc. selon le caractère qu'on lui attribue), épouse de Śiva, est ici invoquée sous le nom de *vindhyavāsinī*, l'épithète qui la fait déesse particu-

[1] Cité en note dans l'article »Mille et une nuits...« sans être analysé.

[2] Daśakum. 2 éd., p. 81; Bombay Skrt. & Prkrt. Séries, 1919.

lière des Vindhya [1]. Ces montagnes ont toujours séparé l'Inde du Sud de l'Inde du Nord. C'est là que s'arrêtait la civilisation aryenne à la période brahmanique et aujourd'hui encore les deux régions, l'Inde gangétique et le Dékhan, présentent des oppositions les plus frappantes de race, de langue et d'institutions sociales. Ce sont deux mondes différents, quoique tous les deux aujourd'hui indiens. L'un étendait son importance, l'autre recouvrait par moments la sienne et on ne peut plus négliger le rapport dravidien dans l'ensemble de l'Inde civilisée. Déjà dans le Mahābhārata le Vindhya semble remplacer le mont Meru [2], point central du monde, situé auparavant dans le Himâlaya.

Le pays même des Suhmas où se passe l'histoire en question est (cf. le commentaire) la partie sud du Bengale actuel, c'était donc le territoire de l'expansion brahmanique tardive et peu profonde. La religion et la civilisation, propre autrefois à un groupe de clans, s'était répandue sur les peuples de la grande péninsule en couche assez mince. Quant à Kālī, elle seule des déesses indiennes occupe une situation à part de son époux, elle a son culte et ses sectaires. C'est qu'elle est la déesse de l'hindouisme, de ce mélange étonnant des croyances aryennes, ou peut-être même indo-européennes, avec les religions locales. Le culte orgiaque et cruel de Kālī et ses attributs de dompteuse sont étrangers aux Védas et aux Brāhmaṇas. La terrible mais aussi miséricordieuse Mahādevī, Mère et Energie *(śakti)* des choses, cette contrepartie féminine de Śiva, représente plutôt la conception matriarcale du monde.

La déesse dit au roi: »Une fille et un fils te seront nés. Lui, il sera soumis à celui qui aura obtenu la main d'elle *(tasyāḥ pāṇigrāhakam anujīviṣyati)*. Mais à partir de sa septième année jusqu'à son mariage qu'elle m'honore tous les ans au mois de Kṛttika (à l'équinoxe de printemps) par la danse du jeu de la balle *(kandukanṛtyena)* par obtenir un bon mari. Et quand elle aura choisi quelqu'un, qu'elle lui soit donnée *(yaṁ ca sābhilaṣed amuṣmai deyā)*. La fête elle-même s'appellera »(fête) de la balle« *(kandukanāmotsavaḥ)*.

On est en présence de trois motifs non-aryens: la succession

[1] Un temple célèbre de Durgā-vindhyavāsinī se trouve près de Mirzapur, cf. le commentaire de la 2-e éd. p. 299.

[2] Cf. E. W. Hopkins, Religions of India, p. 359 et passim.

du trône en ligne féminine, car c'est cela qu'il faut entendre par la soumission du jeune prince à son beau-frère —, le rite du jeu à la balle accompagné de la danse et le libre choix du mari. En effet la princesse ne se montre en public que pendant cette fête; elle peut voir et être vue. La danse du jeu de la balle dans le roman est le prologue des fiançailles, de même qu'elle l'est encore aujourd'hui au Cambodge (cf. J. Przyluski, op. cit.).

La succession dans la ligne maternelle n'était pas inconnue à l'Inde brahmanique, mais comme le *svayaṁvara*, elle était limitée aux familles plus ou moins royales. A défaut d'un propre fils le roi adoptait le fils de sa fille (cf. le Rāmāyaṇa I, 9—11). Les sūtra le toléraient et ont inventé le terme *putrikā* pour désigner la fille-héritière. Son fils s'appellait *putrikāputra*, et elle-même, désormais fille-fils, changeait son nom féminin en nom masculin [1]. C'est un usage un peu différent qu'on connaît au Tibet (Ch. Bell, op. cit. p. 176). Quand la jeune fille est l'héritière unique, son mari vient s'établir dans sa maison à elle et prend son nom. Elle est considérée comme chef de la famille et régit son bien elle-même.

Ajoutons ici que les quatre listes de maîtres du rituel que cite le Śatapatha-Brāhmaṇa (X, 6, 5; XIV, 5, 5; 7, 3 et 9, 4) présentent une longue série de métronymiques terminés en *-putra*. On est embarrassé de les expliquer du point de vue du système patriarcal indo-européen — au moins de ce système que nous connaissons; encore plus embarrassante est la présence de ces noms dans un texte si représentatif de l'idéologie brahmanique [2].

La princesse, montée sur une estrade, salue la déesse et saisit une balle. La balle est tachetée de rouge. Rouge, moire ou tachetée est la déesse Durgā selon le Mh. 13 h. VI, 23.

Le jeu est très compliqué et demande une virtuosité extraordinaire. Le premier acte de ce drame, muet mais extrêmement vif, s'appelle *cūrṇapada* »le pas de la poussière«. Le commentaire ne sait pas beaucoup dire sur ce titre; était il encore clair aux contemporains de Daṇḍin, ou bien le poète a-t-il voulu ressusci-

[1] G. Bühler, SBE, XIV, observations sur Vāsiṣṭha-Dharma-Śāstra. Cité par J. Jolly, Recht u. Sitte, p. 73.

[2] Cf. H. de Willman-Grabowska, »Noms de personnes dans le Çatapatha-Brāhmaṇa« »Mélanges linguistiques offerts à Vendryes. Paris 1924.

ter une tradition déjà morte? Tout ce que nous pouvons comprendre du texte, c'est que ce sont des séries des coups forts, moyens, et faibles, le jeu lent faisant place au jeu rapide et inversement. Le deuxième acte c'est *gītamārga* »le sentier du chant«. mais le texte ni le commentaire ne parlent point de chant, et d'après ce que Daṇḍin en dit, cela semble être une espèce particulière des pas, exécutés pendant que la balle vole en haut. La rapidité du jeu toujours augmentant, la princesse finit par ressembler à un oiseau enfermé dans une cage aux barreaux rouges, tellement est vif le mouvement de la balle. Viennent des coups par cinq, car cinq sont les flèches du dieu de l'amour (*pañcabindu prasṛteṣu...*) i enfin tout se termine par le pas en zigzag, extrêmement artificiel et compliqué, rapide comme l'éclair, le pas de *gomūtrikā*. — Rappelons-nous Ulysse chez les Phéaciens: »des jeunes gens, champions de la danse, debout autour de lui, voltaient et, de leurs pieds, frappaient le plan de l'aire. Ulysse était tout yeux devant ces passe-pieds dont son coeur s'étonnait« [1]. La grâce et la beauté de la jeune fille, mises en évidence par le jeu, séduisent Mitragupta; les intervalles et les moments de repos, brefs entr'actes, permettent à la princesse de répondre à son amour en lui jetant un regard.

Le danse de la balle est ici un rite, à l'exécution depuis longtemps fixée, divisée en parties et soumise aux règles. Mais son sens ni son but ne sont plus aussi clairs, que le *svayaṁvara* ancien. Damayantī jette la guirlande de fleurs au cou de Nala et cet acte a une portée sociale. Ici la princesse n'ose que regarder le jeune homme et lui sourire; la nouvelle de son choix parviendra au roi son père indirectement, par la mère, renseignée ellemême par la confidente de la jeune fille. Le choix de Damayantī ne trouve pas d'objection; c'est déjà moins bien dans l'affaire de Draupadī, car les princes réunis se fâchent. Kandukāvatī, la princesse à la balle, se heurte à l'opposition de son frère qui n'entend pas céder sa priorité. Des conceptions patriarcales, acquises, s'entrechoquent avec des conceptions matriarcales, héréditaires, mais reléguées à l'arrière-plan par une civilisation imposée, reconnue sans doute pour supérieure. C'est d'un vieux fonds de

[1] Les citations de l'Odyssée sont empruntées à la traduction de Victor Bérard, L'Odyssée, Paris 1924.

coutumes que vient le rite de la balle; mais il a fallu la prétendue intervention divine pour quil ne rencontre pas de résistance dans la mentalité nouvelle; il survit comme un cas exceptionnel. D'autre part, l'auteur a peint le frère de la princesse avec des couleurs sombres: il s'est cru obligé de la rendre antipathique, car les souvenirs de l'état social où la succession allait par les femmes étaient trop faibles et ne suffisaient plus à satisfaire les lecteurs de Daṇḍin. Il est possible que le caractère archaïque et la valeur du rite leur étaient déjà étrangers et que c'est pour eux que Daṇḍin, se servant du vieux conte, l'a transformé: au lieu de la forme ancienne des accordailles il a présenté une sorte de fête populaire mêlée à une cérémonie religieuse, mais où les accordailles, autrefois le pivot de l'action, ne sont pas la chose principale. C'est la marche naturelle des traditions et des coutumes.

Transportons-nous maintenant à un autre point du monde, dans le pays qui a rayonné sur l'Europe comme l'Inde avait rayonné sur l'Asie — en Grèce. Là aussi nous trouverons quelques traces du jeu de la balle, intermédiaire d'amour. Du reste ce thème est répandu. Le jugement de Paris, la coutume romaine que l'époux, en conduisant chez lui la jeune épouse, jetât des noix aux enfants sur le parcours[1], les dragées de baptême (en France), etc. tout cela, à côté des faits cités par J. Przyluski, prouve que le jet d'un petit objet à forme ronde avait un sens symbolique[2].

Dans le chant VI de l'Odyssée, Athéna s'adresse à Nausicaa endormie: »Tu dors!... Tu laisses là, sans soin, tant de linge moiré! Ton marriage approche; il faut que tu sois belle et que soient beaux aussi les gens de ton cortège!«...

Etonnée de son rêve, Nausicaa court le dire à ses parents. Elle les trouve au logis, mais s'adresse seulement au père qu'elle croise: ne veux-tu pas me faire armer la voiture à roues hautes? Je voudrais emporter notre linge pour le laver au fleuve« etc.

»Elle ne parlait pas des fêtes de ses noces. Le seul mot l'aurait fait rougir devant son père«. Mais il devine.

La lessive n'est pas un évènement exceptionnel et ne fait pas supposer chaque fois des préparatifs au mariage. Alkinoos n'avait

[1] Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, fondé par Daremberg, dir. par E. Saglio.

[2] Ibid.

rien à deviner, sa fille n'avait pas de fiancé; an contraire, nous apprenons plus tard que Nausicaa »allait méprisant tous ceux de Phéacie qui demandaient sa main«. A moins qu'Alkinoos ne suppose et n'admette comme naturel que sa fille ait fait son choix et décidé son mariage sans consulter ses parents. Tel n'était pas le privilège des femmes grecques; cela nous reporte vers d'autres usages. »Debout à ses côtés«, Nausicaa parle à son père.

Ainsi dans Sāvitryupākhyāna Sāvitrī, revenue de ses jeûnes et prières, parée et prête à partir, s'arrête à côté, non pas devant le roi, comme cela semblerait plus commode pour adresser une requête: *kṛtāñjalir varārohā nṛpateḥ pārśvam āsthitā* |. Le père s'aperçoit alors que sa fille a grandi et que personne ne l'a demandée en mariage. Il devine, lui, le sens de sa posture et lui accorde la permission d'aller se chercher un mari qui lui plaise et d'informer ensuite le père de son choix: *yauvanasthāṁ tu tāṁ dṛṣṭvā svāṁ sutāṁ devarūpiṇīm* | *ayācyamānāṁ ca varair nṛpatir duḥkhito, bhavat* || *putri pradānakālas te na ca kaś cid vṛṇoti mām* | *svayam anviccha bhartāram guṇaiḥ sadṛśam ātmanaḥ* | *prārthitaḥ puruṣo yaś ca sa nivedyas tvayā mama* ||.

Le thème des fiançailles à l'Odyssée V, préparé dès le début, se développe. Athéna voulut qu'Ulysse »vît la vierge charmante et fût conduit par elle au bourg des Phéaciens. Elle lançait la balle à l'une de ses femmes; mais la balle manquant la servante, tomba au trou d'une cascade«. Les rires et les cris éveillent Ulysse. La balle lancée par les mains de Nausicaa lui amène l'homme, qui ne sera pas son mari, il est vrai, car cela ruinerait toute la construction du poème, mais qui sera aimé d'elle dès le premier moment. La »couleur nuptiale« si l'on peut dire ainsi, s'accuse aussitôt. Nausicaa craint la médisance des Phéaciens, si elle rentrait accompagnée d'un étranger: »Est-ce un mari pour elle?... Le dieu de son attente est-il, à sa prière, venu... pour la prendre à jamais?... Tant mieux qu'en ses tournées, elle ait enfin trouvé au dehors un mari! »Elle ne rentre pas avec Ul. car elle-même blâmerait la fille qui, ayant père et mère, oserait« à leur insu courir avec les hommes, sans attendre le jour des noces célébrées!«...

Alkinoos aussi s'attend tout de suite à trouver un gendre dans son hôte: ...»je voudrais te donner ma fille et te garder avec le nom de gendre... Si tu voulais rester, tu recevrais de moi et

maison et richesses«. Il ne suppose pas que l'étranger emmène sa femme chez lui. C'est dans la maison de Nausicaa que le mari doit venir (cf. la fille-héritière dans l'Inde, au Tibet etc.).

Quand Nausicaa a compris que son attente était vaine, de »ses yeux fixant les yeux d'Ulysse« elle lui dit avec tristesse et déçue: »Bon voyage, notre hôte! au pays de tes pères, quand tu seras rentré, garde mon souvenir! car c'est à moi que devrait revenir le prix de ton salut«.

Comme dans l'histoire de Mitragupta et de Kandukāvatī, la balle a été l'intermédiaire entre un couple.

On pourrait objecter que le jeu à la balle étant très commun en Grèce de tous les temps [1] (on le croit pourtant d'origine orientale), Nausicaa ne pouvait pas s'amuser autrement avec ses compagnes. Elle pouvait ne pas s'amuser du tout ou bien choisir un autre des jeux, nombreux connus [2].

Les Phéaciens accompagnaient de danse leur jeu à la balle, comme au Cambodge, aux Indes etc.:

»Alkinoos fit alors danser seul à seul deux de ses fils, Laodames et Halios: ils étaient hors concours. Ils prirent à deux mains un beau ballon de pourpre«. Kandukāvatī *kandukam amandarāgarūṣitākṣam anaṅgam ivālambata*, »prit la balle (rouge) pareille au dieu de l'amour dont les yeux rougiraient violemment de passion«. La représentation, tardive, du dieu de l'amour, Kāma, est, autant que le suppose Hopkins [3], d'origine grecque.

Quelques détails de la vie des Phéaciens méritent d'être relevés. Nausicaa enseigne à Ulysse, qu'arrivé à leur maison, c'est sa mère qu'il lui convient de saluer la première: »ne perds pas un instant: traverse la grand'salle et va droit à ma mère...; tu la verras assise... tournant sa quenouillée teinte en pourpre de mer,... tandis qu'en son fauteuil,... mon père à petits coups boit son vin comme un dieu. Passe sans t'arrêter et va jeter les bras aux genoux de ma mère; si tes yeux veulent voir la journée du retour«.

De même Athéna, rencontrée sous la figure d'une petite fille:

[1] Diction. des antiquités grecques et romaines s. v. »balle«; des données sur les différentes espèces de jeu, intéress. pour la compar. avec les données de l'Orient.

[2] Ibid.

[3] The Religions of India, p. 416.

»va droit à la maîtresse«. Chose inconnue dans la famille patriarcale où le maître recevait les plus grands honneurs.

Contrairement aux usages que plus tard a peints Xénophon, Arété est assise dans la même salle que les nobles (ἡγήτορες) de Phéacie qui étaient en train de boire.

»O femme vénérée du fier Alkinoos! je viens à ton mari, je viens à tes genoux«... implore Ulysse. Il s'adresse solennellement et ouvertement à la femme pour que son mari le secoure. En supposant même que le matriarcat se résume tout entier en un seul dire: »pater incertus«, on est obligé d'admettre qu'en ce cas-même la femme était d'autant plus maîtresse qu'elle représentait l'élément stable dans l'économie sociale de ces temps-là. Elle devait nécessairement exercer une certaine autorité. Du reste les *sūtra* indiens eux-mêmes, reflet de l'idéologie brahmanique, accordent à la mère, belle-mère et première femme l'autorité absolue à l'intérieur sur ses filles et belles-filles« cf. Āpast. Gṛh. Sūtra. Comment les choses devaient-elles se passer dans la famille pré-patriarcale? L'influence de la maîtresse de maison devait alors être plus étendue, cf. la mention de Strabon, Géogr. XV, relative à une souveraine de l'Inde du Sud, ce qui concerne sans doute qlq. reste des coutumes matriarcales.

Le fait qu'Ulysse s'adresse d'abord à Arété jure aussi avec le caractère général de l'Odyssée. Pénélope obéit humblement quand son fils lui ordonne de se retirer et de reprendre ses occupations de femme, car c'est à lui, l'homme, de régir en seigneur. »Renvoie d'ici ta mère et qu'elle épouse qui lui plaira et que voudra son père«, conseille Antinoos à Télémaque. Rappelons-nous aussi la maison de Ménélas, Odys. IV.

Arété est honorée la première, mais c'est son mari qui donne des ordres; c'est lui qui introduit Ulysse à la réunion des Phéaciens, c'est lui qui croit pouvoir disposer de la main de sa fille. Si la famille est déjà patriarcale, l'étiquette de cour, qui met la reine en avant, est encore ancienne, matriarcale, conservée sans doute par habitude et par tradition.

Un autre trait archaïque c'est le mariage d'Alkinoos et d'Arété, frère et soeur. Il est vrai que la Grèce tolérait ces unions assez longtemps, jusqu'au Ve s. ap. J. C., paraît-il, ne considérant comme inceste que les cas pareils à celui d'Oedipe. A cet égard le monde grec occupait une situation intermédiaire entre les groupements

humains qui interdisaient l'union entre les parents du premier degré, comme l'Inde cf. l'ancienne légende védique de Yamī, l'inceste de Brahma etc., et les groupements qui recommandaient ces sortes de mariages, comme l'Iran cf. Vendidad, les fargards III, XIII etc.

Dans notre poème c'est un fait isolé. Il semblerait que l'auteur voulait, en le soulignant, marquer plus fort le caractère à part des Schériens. Ils n'avaient pas fait la guerre de Troie. »Ne parle aux Phéaciens ni de carquois, ni d'arc, mais de mâts, d'avirons et de ces fins navries qui les portent, joyeux, sur la mer écumante«, caractérise Nausicaa ses concitoyens. »Non! la boxe n'est pas notre fort, ni la lutte; nous sommes bons coureurs et marins excellents; mais pour nous... rien ne vaut le festin, la cithare et la danse, le linge toujours frais, les bains chands, et l'amour... à la rame, à la course, au chant et à la danse nous sommes sans rivaux«, dit Alkinoos. Ces traits, la rame exceptée, se retrouveraient quelques siècles plus tard attribués aux Indiens par les Grecs d'Alexandre.

Fabuleux ou simplement archaïque — égéen? — est le luxe des demeures aux hauts plafonds, aux seuils de bronze, émaux colorés et ouvrages en or. La profusion de métaux et de tissus précieux chez Alkinoos rappelle les civilisations orientales, celle de l'Inde entre autres.

Heureux et paisibles sont les habitants de la Schérie: »Il n'est pas encore né, jamais il ne naîtra, le foudre qui viendrait apporter le désastre en pays phéacien: les dieux nous aiment tant!«.

»Nous vivons à l'écart, en cette mer des houles, si loin que nul mortel n'a commerce avec nous», dit encore Nausicaa. L'île lointaine des Phéaciens, est comme l'image vivante de cette conviction répandue en Grèce qu'aux confins de la terre, quelque part à l'Est ou à l'Ouest, un pays heureux est peuplé d'hommes qui ne connaissent pas le mal. Cette croyance a trouvé l'écho dans les premiers écrits des Grecs sur l'Inde. Ctésias de Cnide l'appelle patrie des justes [1]. Et Mégasthène, observateur sérieux, loue la probité des Indiens, qui, dit-il, ignorent le mensonge.

Mais à l'époque d'Homère de puissants empires sémitiques d'Assur et de Babylone séparaient l'Inde de l'Europe. Après leur

[1] Cambridge History of India, I, p. 397 ss.

chute, seulement, l'empire des Achémenides devint le trait d'union entre l'Orient et l'Occident. L'armée de Darius I compte, parmi ses soldats, des Indiens — sans doute habitants des pays de frontière, plutôt Paschtö (l'Afghan. orient.); Hérodote a vu des soldats indiens de Xerxès, bons archers, habillés de tissu pris aux arbres (le coton), »plus beau que la laine«. Après Alexandre commencent les relations à peu près suivies.

Vivant »à l'écart« au bord de la mer des Épouvantes, d'après la géographie de l'Odyssée, les Phéaciens paraissent irréels. A peine Ulysse eût-il quitté leur bord qu'un sommeil tombait sur ses yeux qui le tint jusqu'en Ithaque. Il ne vit plus les marins phéaciens ni personne ne les a vus, car Posidon a changé leur navire en une roche. Ils ont disparu du poème et de la réalité.

Ils ont pourtant existé un moment. Ils ont existé afin que le poète pût lier avec eux, peuple lointain et inconnu, tous ces souvenirs du passé éloigné, préhellénique, qui subsistaient encore sur le territoire de la Grèce d'Homère. Entre ces souvenirs-là un des plus anciens est celui du jet de la balle, intermédiaire d'amour.

Ce thème à peine marqué dans l'Odyssée, est plus évident dans la littérature indienne. Ici et là il était trace d'un rite autrefois largement répandu, étroitement lié avec la vie sentimentale de l'homme et, de ce fait, capable de se maintenir même au milieu des conditions sociales changées. Il était un vestige et l'écho d'une civilisation non-indoeuropéenne et la précédant, civilisation qui s'étendait sur une vaste aire de l'Orient en Occident aux abords de l'Ocean Indien et de la Méditerranée.

BIBLIOGRAPHIE POUR JUILLET—DÉCEMBRE 1934.

Archiwum filologiczne, nr 12. Kraków 1935, 8°, str. 135+3 nlb. *(Archives de philologie, n° 12. Cracovie 1935, 8°, 113 p. + 3 p. surnum).*

Treść *(Contenu):* K. F. Kumaniecki: De elocutionis Aeschyleae natura.

Bibljografja Polska Karola Estreichera. Ogólnego zbioru tom XXX. Lit. Su-Sz. Wydał Stanisław Estreicher. Kraków 1934, 8°, str. 372+IV *(Bibliographie Polonaise de Charles Estreicher. Vol. XXX de la collection complète. Lettres: Su à Sz. Publiée par Stanislas Estreicher. Cracovie 1934, 8°, 372 p. + IV p. surnum).*

Bulletin International de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de Philologie, Classe d'Histoire et de Philosophie. N° 4—6 I—II 1934, Avril—Juin 1934. Cracovie 1934, 8°, p, 88—148.

Contenu: Comptes rendus de l'Académie pour avril—juin 1934, p. 89. — Séance publique solennelle de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. p. 91. — Bibliographie pour avril—juin 1934, p. 145. — Résumés. Z. Batowski: Les voyages de J. Chr. Kamsetzer, entrepris de 1776 à 1777 et de 1780 à 1782 en vue d'études artistiques, p. 95. — B. Dembiński: Les projets de constitution de la Grande-Diète, p. 100. — W. Klinger: Wernyhora et ses prophéties à la lumière de la critique historique, p. 104. — K. Kumaniecki: De elocutionis Aeschyleae natura, p. 109. — W. Molè: Das Problem der Renaissance in der Kunstgeschichte Dalmatiens, p. 111. — Z. Siemieński: Les valeurs à intérêt fixe, p. 117. — L. Sternbach: Etudes sémasiologiques, p. 119. — K. Tymieniecki: Les règlements concernant la situation des paysans dans les statuts de Casimir le Grand, p. 120. — Z. Zawirski: L'évolution de l'idée du temps, p. 125. — F. Zweig: La technique et l'économique, p. 128. — J. Żurowski: Allgemeine Ergebnisse archäologischer Forschungen in Złota, Kreis Sandomierz, in den Jahren 1926—1930, p. 132.

F o l k i e r s k i W ł a d y s ł a w: Od Chateaubrianda do Anhellego. Rzecz o związkach między przedmistycznym okresem Słowackiego a romantyzmem francuskim. Kraków 1934, 8° str. 161+1 nlb. *(De Chateaubriand à Anhelli. Etude sur les rapports entre la période pré-mystique de Słowacki et le romantisme français. Cracovie 1934, 8°, 161 p. + 1 p. surnum).*

K a z a n i a t. z w. Ś w i ę t o k r z y s k i e. Wydali i opracowali J. Ł o ś i W ł. S e m k o w i c z. Z zasiłku Funduszu Kultury Narodowej. Kraków 1934, 4°, str. 60+10 tabl. światodruk. *(Les Sermons dits de Mont Sainte-Croix. Édition préparée et publiée par J. Łoś et Wł. Semkowicz, grâce à une subvention accordée par le Fonds pour la Propagation de la Culture Nationale. Cracovie 1934, 4°, 60 p. et 10 photogravures).*

M a ł e c k i M. i N i t s c h K.: Atlas językowy polskiego Podkarpacia. Z zasiłku Kultury Narodowej. Cz. I. Mapy. Kraków 1934, podł. 8°, 500 kart. Cz. II. Wstęp, objaśnienia, wykazy wyrazów. Kraków 1934, 8°, str. 112. *(Atlas linguistique de la région sub-carpathique polonaise, publiée grâce à une subvention accordée par le Fonds pour la Propagation de la Culture Nationale. I-ère partie. Cartes. Cracovie 1934. 500 cartes. II-e partie. Introduction, notes explicatives et listes des mots. Cracovie, 8°, 112 p.)*

M e t a l l m a n n J.: Determinizm nauk przyrodniczych. Kraków 1934, 8°, str. 424. *(Le Déterminisme des sciences naturelles. Cracovie 1934, 8°, 424 p.).*

P r a c e K o m i s j i h i s t o r j i s z t u k i. Indeks osób, miejscowości i rzeczy zawartych w tomie V. Kraków 1934, 4°, str. 27. *(Travaux de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art. Index des personnes, des localités et des sujets mentionnés dans le t. V. Cracovie 1934, 4°, 27 p.).*



Table des matières.